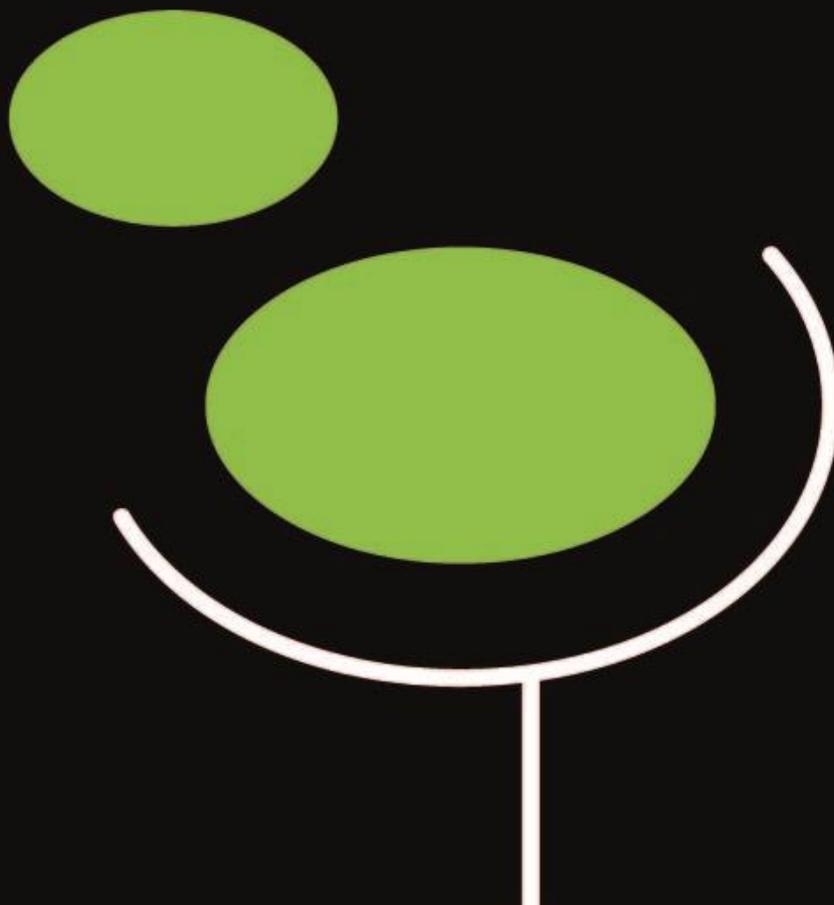




# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE LA SOCIETE ENENSYS TECHNOLOGIES S.A.**

Etats financiers consolidés

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020



## Table des matières

Rapport d'activité	
1 État de la situation financière consolidée	5
2 État du résultat net consolidé	6
3 État des autres éléments du résultat global	7
4 Tableau des flux de trésorerie consolidés	8
5 État de variation des capitaux propres consolidés	9
6 Notes aux états financiers intermédiaires résumés	10
6.1 Présentation générale de la société et de ses activités	10
6.2 Evénements marquants de l'année 2020	10
6.3 Point sur la continuité exploitation	12
6.4 Base de préparation	12
6.4.1 Changements de méthodes et nouvelles normes ou amendements	13
6.4.2 Normes, amendements et interprétations publiés / adoptés par l'Union Européenne mais non encore en vigueur	14
6.5 Règles et méthodes comptables	14
6.5.1 Recours à des estimations et au jugement	14
6.5.2 Consolidation	15
6.5.3 Monnaie étrangère	15
6.5.3.1 Opérations en monnaie étrangère	15
6.5.3.2 Conversion des états financiers des filiales étrangères	15
6.5.4 Distinction courant non courant	16
6.5.5 Goodwill	16
6.5.6 Autres actifs incorporels	16
6.5.7 Actifs corporels	17
6.5.8 Contrats de location	17
6.5.9 Dépréciation d'immobilisations incorporelles et corporelles	18
6.5.10 Stocks et en-cours	18
6.5.11 Créances clients	18
6.5.12 Autres créances	18
6.5.13 Autres actifs financiers	19
6.5.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
6.5.15 Capitaux propres	19
6.5.16 Provisions	20
6.5.17 Avantages au personnel	20
6.5.17.1 Régimes à prestations définies	20
6.5.17.2 Régimes à cotisations définies	21
6.5.18 Passifs financiers	21
6.5.19 Avances remboursables	21
6.5.20 Dettes fournisseurs et autres créditeurs	21

6.5.21	Chiffre d'affaires	22
6.5.22	Autres produits	22
6.5.22.1	Subventions d'exploitation	22
6.5.22.2	Subventions liées à des actifs	22
6.5.23	Impôt sur le résultat	22
6.5.24	Résultat par action	22
6.5.25	Secteurs opérationnels	23
6.6	Gestion du risque financier	23
6.6.1	Risque de change	23
6.6.2	Risque de taux d'intérêt	24
6.6.3	Risque de liquidité	24
6.6.4	Risque de crédit	24
6.7	Goodwill	25
6.8	Autres actifs incorporels	26
6.9	Actifs corporels	27
6.10	Stocks	28
6.11	Créances d'exploitation	28
6.12	Créances clients	28
6.13	Autres actifs financiers courants et non courants	28
6.14	Provisions	29
6.15	Passifs financiers	30
6.15.1	Détail des passifs financiers	30
6.15.2	Variation des passifs financiers par nature	30
6.15.3	Échéances des passifs financiers	32
6.16	Dettes d'exploitation	32
6.17	Avantages au personnel	33
6.18	Juste valeur des instruments financiers	35
6.19	Charges opérationnelles	36
6.20	Effectif moyen	36
6.21	Produits et charges financiers	36
6.22	Impôt sur le résultat	37
6.22.1	Produit (charge) d'impôt de la période	37
6.22.2	Preuve d'impôt	37
6.22.3	Report en avant des déficits	37
6.22.4	Actifs et passifs d'impôt différé	38
6.23	Litiges et passifs éventuels	38
6.24	Parties liées	38
6.25	Rémunérations versées aux membres de la Direction	39
6.26	Honoraires des commissaires aux comptes	39
6.27	Engagements	40

## Rapport d'activité

ENENSYS Technologies a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 10,5 M€ en 2020, en recul de 2,5 M€ en raison principal du contexte économique dégradé lié à la crise sanitaire, qui s'est traduit par un fort attentisme du marché, notamment au deuxième et troisième trimestre.

Les actions commerciales menées tout au long de l'exercice ont toutefois porté leurs fruits en fin d'exercice avec un net redressement du chiffre d'affaires lors du 4ème trimestre 2020, à 3,5 M€.

Les évolutions par zones géographiques ont été hétérogènes lors de l'exercice 2020. Le Groupe enregistre ainsi une hausse de son activité sur le continent américain de +16% à 2,9 M€. Cette évolution est tirée en particulier par les revenus croissants, bien que freinés par la crise sanitaire, autour du déploiement progressif de l'ATSC3.0 aux Etats-Unis. La performance est également soutenue par le déploiement d'offres sur l'insertion de publicités ciblées conclues au Mexique et au Chili.

En France et en EMEA, l'activité a été plus impactée compte tenu de l'attentisme des donneurs d'ordre qui ont eu tendance à retarder le lancement ou le déploiement leur projets. Le Groupe a cependant poursuivi le déploiement de ses solutions en Afrique du Sud, en Italie, en Roumanie et en Russie notamment. Le Groupe a également commencé à facturer un projet important de déploiement des services DVB-T2 au Mali.

En Asie-Pacifique, l'activité est en net recul compte tenu du ralentissement de certains projets en raison de la pandémie, et du décalage de nouveaux projets majeurs dans les pays ciblés par ENENSYS Technologies. Le Groupe a mis à profit 2020 pour se réorganiser commercialement dans cette zone afin de relancer une nouvelle dynamique pour les prochaines années.

La marge brute ressort à 73% du chiffre d'affaires, un niveau qui reste élevé bien qu'en recul de 3 points par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par le mix produit, qui intègre ponctuellement plus de ventes de matériels hardware en fin de l'exercice et par des remises commerciales accordées en contrepartie de paiement rapide des clients afin de préserver la trésorerie.

### Réduction de la structure de coûts sous l'effet du plan d'économies

Les charges externes ont été divisées par plus de 2 et ont été limitées à 4,5 M€, principalement sous l'effet du plan d'économies, mais aussi de la baisse des frais commerciaux événementiels, en raison de l'annulation des salons commerciaux et technologiques.

Les charges de personnels sont également en nette baisse (-29%), une évolution directement liée au plan de réduction des effectifs qui portera pleinement ses fruits en 2021. L'effectif est désormais stabilisé autour de 90 collaborateurs. Par ailleurs, les mesures d'accompagnement économiques (activité partielle au 2ème trimestre) ont eu un impact positif de 0,3 M€.

ENENSYS Technologies précise également que les frais de recherche et de développement, intégralement comptabilisés en charges, représentent 5,2 M€ sur l'exercice.

La baisse sensible des charges opérationnelles a permis de réduire nettement la perte opérationnelle courante, qui ressort à -4,2 M€, à comparer à -9,6 M€ en 2019.

Le résultat opérationnel est de -4,8 M€ impacté par des charges nettes non courante de 0,6 M€, composées de provisions de restructuration et d'honoraires juridiques liés aux procédures collectives pour -0,4 M€.

Le coût de l'endettement financier ressort à 0,9 M€, majoré de 0,3 M€ par une perte de change. Après comptabilisation d'un effet comptable positif sur l'impôt de 0,2 M€, le résultat net part du groupe ressort à -5,6 M€.

#### **Point sur la structure financière**

Ainsi sur l'exercice, les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs (+1,3 M€), grâce à la réduction du BFR à hauteur de 4,4 M€. Le Groupe a notamment optimisé la gestion de ses stocks, accéléré ses encaissements sur la fin de l'exercice et a bénéficié du gel du paiement de charges depuis l'entrée en procédure de sauvegarde (cf ci-dessous) début novembre.

Les investissements ont été réduits au strict minimum et le remboursement des emprunts s'est élevé à 1,5 M€. Le Groupe dispose au 31 décembre 2020 ainsi d'une trésorerie disponible de 1,8 M€, quasi similaire à la position du 31 décembre 2019.

L'endettement financier net s'élève à 12,4 M€, dont 4,0 M€ de dettes locatives (IFRS 16) et 4,6 M€ d'emprunts obligataires (OCA) liés à l'acquisition d'Expway. Le Groupe doit encaisser prochainement 0,8 M€ au titre du Crédit Impôt Recherche.

#### **Procédure de sauvegarde**

Compte tenu de l'impact de la crise sanitaire et du poids de l'endettement financier net, ENENSYS Technologies a en bonne gestion sollicité et obtenu du Tribunal de commerce de Rennes (35), l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. La procédure a été ouverte le 4 novembre 2020, et a été assortie d'une période d'observation de 6 mois.

La procédure de sauvegarde, permet de bénéficier d'un cadre juridique facilitant la réorganisation de l'entreprise pour permettre la poursuite et la relance de l'activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif.

La période d'observation permettra de consolider le plan de continuation et de relance qui sera présenté par le management en avril qui devra être approuvé par le Tribunal de commerce. Dans le cadre de ce plan, la société a demandé le placement des filiales ENENSYS TeamCast SAS et EEXPWAY SA en procédure de redressement judiciaire.

## 1 État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Goodwill	6.7	100	100
Autres actifs incorporels	6.8	1 802	2 981
Actifs corporels	6.9	5 225	7 826
Créances d'impôt exigible non courantes		0	0
Autres actifs financiers non courants	6.13	1 282	1 311
Impôts différés actifs	6.22	0	0
<b>Actifs non courants</b>		<b>8 409</b>	<b>12 218</b>
Stocks et travaux en cours	6.10	2 823	3 906
Créances d'exploitation	6.11	4 696	8 090
Créances d'impôt exigible courantes		170	282
Autres actifs financiers courants	6.13	0	393
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 772	1 894
<b>Actifs courants</b>		<b>9 462</b>	<b>14 565</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>17 871</b>	<b>26 783</b>

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capital		1 577	1 623
Primes		4 719	16 905
Réserves		-5 471	2 803
Résultat part du groupe		(5 580)	-19 589
<b>Total capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>-4 755</b>	<b>1 742</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>6.5</b>	<b>-4 755</b>	<b>1 742</b>
Avantages au personnel	6.17	500	563
Provisions non courantes	6.14	69	166
Dettes financières non courantes	6.15	9 508	15 089
Impôts différés passifs		361	542
<b>Passifs non courants</b>		<b>10 437</b>	<b>16 360</b>
Dettes d'exploitation	6.16	6 182	5 957
Passifs d'impôt exigible courants		19	26
Dettes financières courantes	6.15	5 987	2 698
<b>Passifs courants</b>		<b>12 188</b>	<b>8 681</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>17 871</b>	<b>26 783</b>

## 2 État du résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	6.5.20	10 528	12 990
Autres produits	6.5.21	2 311	3 486
Achats consommés		(2 823)	(3 075)
Charges externes		(4 458)	(9 569)
Charges de personnel		(7 540)	(10 599)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions		(2 211)	(2 801)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(4 194)</b>	<b>(9 568)</b>
Produits opérationnels non courants		1 077	254
Charges opérationnelles non courantes (1)		(1 704)	(7 906)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL NON COURANT</b>		<b>(627)</b>	<b>(7 651)</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>(4 821)</b>	<b>(17 219)</b>
Coût de l'endettement financier		(617)	(617)
Produits financiers		28	24
Autres produits / (charges) financiers nets		(336)	(48)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>6.21</b>	<b>(925)</b>	<b>(640)</b>
Impôts	6.22	166	(1 730)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>(5 580)</b>	<b>(19 589)</b>
Résultat part du groupe		(5 580)	(19 589)
Résultat par action - part du groupe (en euro)		(0,88)	(3,04)
Résultat dilué par action - part du groupe (en euro)		(0,73)	(2,69)

(1) dont :

- en 2019 : 7 533 K€ en dépréciation des écarts d'acquisitions ;
- en 2020 : 398 K€ provisionnés au titre de licenciements économiques actés fin 2020, 425 K€ d'honoraires principalement juridiques au titre des passages en procédures collectives.

### 3 État des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(5 580)</b>	<b>(19 589)</b>
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	121	43
Instrument de capitaux propres hybrides	0	273
<b>Autres éléments du résultat global non recyclables par résultat</b>	<b>121</b>	<b>316</b>
Ecart de conversion	177	(20)
<b>Autres éléments du résultat global recyclables par résultat</b>	<b>177</b>	<b>(20)</b>
<b>RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE</b>	<b>(5 282)</b>	<b>(19 293)</b>

## 4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat net		(5 580)	(19 589)
Elimination de la quote-part dans le résultat des entreprises MEE nette d'impôt		-	-
Elimination des amortissements et provisions		2 086	9 833
Elimination de l'impôt sur les bénéfices		(166)	1 730
Elimination du résultat financier		600	513
Variation du besoin en fonds de roulement		4 354	(1 647)
<b>Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles</b>		<b>1 322</b>	<b>(9 392)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(10)	(1 876)
Cession d'immobilisations		10	76
Variation des prêts et autres actifs financiers	6.13	29	189
Incidence des variations de périmètre	6.7	0	1 203
Intérêts reçus		0	0
<b>Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement</b>		<b>29</b>	<b>-3 191</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes versés par la société consolidante		0	0
Augmentations (réductions) de capital	5	-	-
Rachat d'actions propres	6.5.14	17	10
Emissions d'emprunts et avances reçues		351	8 562
Remboursements d'emprunts et d'avances		(1 525)	(6 835)
Intérêts payés		(301)	(248)
Variation des comptes courants d'actionnaires		0	0
Autres frais financiers payés		0	0
<b>Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement</b>	<b>6.15.2</b>	<b>(1 458)</b>	<b>1 469</b>
Incidence de la variation des taux de change		(15)	4
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(122)</b>	<b>(11 111)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>1 894</b>	<b>13 005</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>1 772</b>	<b>1 894</b>

## 5 État de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves de consolidation	Autres éléments du résultat global	Résultat consolidé	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Montant au 31 décembre 2018</b>	<b>1 557</b>	<b>15 094</b>	<b>4 397</b>	<b>97</b>	<b>(1 960)</b>	<b>19 183</b>		<b>19 183</b>
Augmentation de capital	66	1 811				1 877		1 877
Instruments hybrides de capital (1)				273		273		273
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres						-		-
Impôts différés liés aux frais d'émission						-		-
Changement de méthode (IFRS 16)			(16)			(16)		(16)
Actions propres			(10)			(10)		(10)
Transaction entre actionnaires						-		-
Affectation du résultat N-1			(1 960)		1 960	-		-
Dividendes versés						-		-
Résultat de l'exercice N					(19 589)	(19 589)		(19 589)
Ecarts de conversion			0	(20)		(20)		(20)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite				43		43		43
<b>Montant au 31 décembre 2019</b>	<b>1 623</b>	<b>16 905</b>	<b>2 412</b>	<b>391</b>	<b>(19 589)</b>	<b>1 742</b>	<b>0</b>	<b>1 742</b>
Réduction de capital	(46)	(1 186)				(1 232)		(1 232)
Instruments hybrides de capital (1)						-		-
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres						-		-
Impôts différés liés aux frais d'émission						-		-
Changement de méthode (IFRS 16)			0			-		-
Actions propres			17			17		17
Affectation du résultat N-1		(11 000)	(8 589)		19 589	-		-
Résultat de l'exercice N					(5 580)	(5 580)		(5 580)
Ecarts de conversion				177		177		177
Ecarts actuariels sur engagements de retraite				121		121		121
Dividendes versés						-		-
<b>Montant au 31 décembre 2020</b>	<b>1 577</b>	<b>4 718</b>	<b>(6 158)</b>	<b>689</b>	<b>(5 580)</b>	<b>(4 755)</b>	<b>0</b>	<b>(4 755)</b>

(1) Instruments de capitaux propres sur options de conversion OCA ENENSYS

## **6 Notes aux états financiers**

### **6.1 Présentation générale de la société et de ses activités**

ENENSYS Technologies S.A. (la « Société ») est une entreprise de droit français créée en 2004.

ENENSYS Technologies S.A. est la société mère du groupe ENENSYS Technologies qui conçoit et commercialise en B to B des solutions matérielles et logicielles au service des professionnels de la chaîne de diffusion des médias leur permettant de distribuer efficacement leurs contenus (Broadcasters, Opérateurs, Chaines TV, Radios, Telcos ...).

Focalisé sur l'innovation technologique, le groupe ENENSYS Technologies adresse ses clients internationaux au travers de ses solutions et équipements de spécialistes – ENENSYS Networks, Eexpway, ENENSYS TeamCast et TestTree. Ces solutions et équipements adressent une grande variété de standards internationaux (DVB-T2, ATSC3.0, ISDB-T, LTE/4G, 5G...). Membre associé industriel de la Fondation de Coopération Scientifique [bcom.com](http://bcom.com) et de la French Tech (Le Pool), ENENSYS est basée près de Rennes, au coeur du pôle de compétitivité Images & Réseaux. Le groupe compte près de quatre-vingt-dix collaborateurs et réalise 80% de son chiffre d'affaires à l'export.

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes d'ENENSYS Technologies S.A. et de sa filiale à 100% ENENSYS TeamCast S.A.S., qui détient elle-même une filiale à 100%, ENENSYS TeamCast, Inc et de son autre filiale à 100% Eexpway S.A. qui détient elle-même une filiale à 100%, Expway Corp. L'ensemble est désigné comme «ENENSYS» ou le «Groupe».

### **6.2 Evénements marquants de l'année 2020**

#### **Impacts liés à la COVID 19**

Le Groupe avait démarré l'exercice 2020 sur de bonnes bases avec des facturations de l'ordre de 3,5 M€ au premier trimestre et une activité commerciale bien orientée. Le développement de la pandémie Covid-19 depuis mi-mars a alors freiné brutalement la dynamique, même si le Groupe a continué à livrer des affaires durant cette période.

Après donc un début d'exercice plutôt dynamique, l'activité commerciale a pâti également du contexte sanitaire, suite notamment à l'annulation de tous les principaux salons commerciaux internationaux, comme le MWC à Barcelone ou le NAB aux Etats-Unis qui avait lieu traditionnellement en avril.

Sur le second trimestre, le Groupe a notamment mis en œuvre les leviers économiques déployés par le gouvernement (Activité partielle pour tous les salariés du Groupe principalement d'avril à juin 2020 à moins de 50% du temps de travail et représentant une économie à hauteur de 0,3 M€, moratoires avec les banquiers, décalage des charges sociales Urssaf et Retraite de mars à juin 2020, sollicitation de PGE au printemps 2020).

#### **Réduction du capital au titre de la garantie de passif sur l'acquisition des titres ENENSYS Expway**

L'assemblée générale mixte, qui s'est tenue le 16 juillet 2020, a décidé de réduire le capital social de la somme de 45 905,75 euros pour le ramener de 1 623 351,75 euros à 1 577 446 euros, par voie de rachat en vue de leur annulation de 183 623 actions ordinaires de 0,25 euro de valeur nominale chacune, qui avaient été émises sur décision du conseil d'administration du 4 janvier 2019. Cette réduction de capital s'est réalisée au titre de l'excédent de passif en résultant, des

notifications de mise en jeu de la Convention de Garantie signée le 4 janvier 2019, par la Société ENENSYS Technologies aux Cédants Garants de ENENSYS Expway.

L'Assemblée Générale de ENENSYS Expway, a décidé d'adopter pour dénomination sociale, le nom « EEXPWAY », en date du 31 juillet 2020.

### **Evolution de l'activité et décisions de réorganisations sur l'exercice**

Les crédits Impôt Recherche (CIR) 2019 d'un montant cumulé de 2 647 K€ ont été remboursés par l'Etat, courant août 2020 et septembre 2020. Ces CIR avaient fait l'objet de préfinancements partiels au cours du premier trimestre 2020, pour un montant total alors de 1 184 K€.

La visibilité est cependant restée limitée, en raison des perturbations commerciales (annulation de tous les salons dont le salon international IBC, le plus important salon annuel pour le Groupe qui devait se dérouler à Amsterdam en septembre 2020) et surtout de cycles de décision globalement allongés chez les clients. Dans l'ensemble, les clients sont restés très prudents avec des intentions de commandes qui pouvaient varier d'une semaine à l'autre. Les cas de Covid-19 détectés chez les clients ont pu par exemple les amener à placer l'ensemble de leurs collaborateurs en télétravail précipitamment, impactant les phases d'évaluation des solutions, et donc les prises de décision.

Devant l'attentisme de ces marchés, le Groupe a continué la mise en œuvre d'une importante réorganisation interne afin d'abaisser son point d'équilibre. L'effectif est ainsi passé, en un an, d'environ 180 collaborateurs à moins d'une centaine actuellement. Ce plan d'action, qui portera plein effet en 2021 a permis de réduire la perte opérationnelle et d'abaisser le point mort annuel autour de 14 M€ de chiffre d'affaires, soit près de 1,2 M€ en moyenne par mois.

Malgré une meilleure orientation de l'activité commerciale au début du second semestre, ce niveau cible n'a pu encore être atteint au 3ème trimestre. La première vague COVID avait entraîné de nombreux décalages dans les prises de décisions d'investissement chez les clients. La recrudescence de la crise sanitaire et les nouvelles mesures de restrictions annoncées récemment rendent le Groupe prudent face à l'atteinte rapide de cet objectif.

En parallèle, le passif financier restait important dans ce contexte. Au 30 juin 2020, l'endettement financier net était de 8,5 M€, hors dettes locatives (IFRS 16), dont 4,4 M€ de dette obligataire (OCA) liés à l'acquisition d'Expway, dont la performance s'est avérée être particulièrement décevante. Le poids de cette dette n'a pas permis d'obtenir de financements complémentaires tels que les Prêts Garantis par l'Etat (PGE), d'autant que les discussions engagées avec les porteurs de la dette obligataire pour l'alléger n'ont pas abouti.

Le Groupe n'a pas souscrit de nouveaux emprunts bancaires en 2020.

### **Ouverture d'une procédure de sauvegarde**

Dans un souci de bonne gestion, ENENSYS Technologies S.A. a donc sollicité et obtenu du Tribunal de commerce de Rennes (35), l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. La procédure a été ouverte le 4 novembre 2020, et est assortie d'une période d'observation de 6 mois.

La procédure de sauvegarde, permet de bénéficier d'un cadre juridique facilitant la réorganisation de l'entreprise pour permettre la poursuite et la relance de l'activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif. ENENSYS Technologie S.A. poursuit, pendant la période d'observation, son exploitation dans des conditions normales. Dans le cadre de ce contexte, la société a demandé le placement des filiales ENENSYS TeamCast SAS et EEXPWAY S.A. en procédure de redressement judiciaire.

Par conséquent, dans la continuité du précédent rapport concernant l'exercice 2019, le groupe est toujours placé face une incertitude du maintien de l'équilibre de la trésorerie et donc de la continuité

d'exploitation qui dépend essentiellement du niveau de facturations et de la vigueur de la reprise du marché dans les prochains mois.

Les actions commerciales menées tout au long de l'exercice ont toutefois porté leurs fruits en fin d'exercice 2020 avec un net redressement du chiffre d'affaires lors du 4ème trimestre 2020, à 3,5 M€. Ce niveau de chiffre d'affaires permet au Groupe d'atteindre sur cette période son nouveau seuil de rentabilité, fortement abaissé grâce aux plans drastiques de réduction des charges menées avec succès par le management.

En 2020, ENENSYS Technologies a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 10,5 M€ en 2020, en recul de 2,5 M€ en raison principal du contexte économique dégradé lié à la crise sanitaire, qui s'est donc traduit par un fort attentisme du marché, notamment au deuxième et troisième trimestre.

### **6.3 Point sur la continuité d'exploitation**

Le Groupe dispose au 1er janvier 2021 d'un carnet de commandes de 3,6 M€ à facturer sur l'ensemble de l'exercice 2021, soit déjà plus de 34% du chiffre d'affaires réalisé en 2020. Le Groupe disposait au 31 décembre 2020 d'une trésorerie disponible de 1,8 M€ qui lui permet de poursuivre ses opérations. Le Groupe étudie toujours en parallèle la mise en œuvre de financements complémentaires tels que les Prêts Garanties par l'Etat (PGE) auprès des partenaires bancaires, le renforcement des fonds propres..., afin de renforcer la structure financière.

Le Groupe poursuit ses actions commerciales sur l'ensemble des zones géographiques afin de saisir toutes les opportunités commerciales malgré un contexte toujours incertain et pesant. Le Groupe devrait notamment bénéficier de l'accélération du déploiement de l'ATSC3.0 aux Etats-Unis, et d'une demande plus dynamique sur les solutions de monitoring OTT et les solutions d'insertions de publicité ciblées.

Dans le même temps, le Groupe poursuit sa trajectoire de réduction de coûts avec un effectif réduit à fin mars à un peu moins de 90 collaborateurs.

Les sociétés françaises du Groupe, ENENSYS Technologies S.A., ENENSYS TeamCast S.A.S. et EEXPWAY S.A. en application de l'article R.624-1 du Code de Commerce ont commencé à revoir la vérification des créances, qui ont été déclarées dans le cadre des procédures collectives. Compte tenu des délais légaux des créances françaises et internationales, le passif devrait être arrêté par le mandataire judiciaire, début mai 2021. Pour rappel, ces mesures de bonne gestion sont destinées à permettre notamment d'alléger la charge de la dette et à permettre de poursuivre les activités des sociétés sans interruption et des conditions normales, sous la protection de la loi.

Le groupe est toujours placé face une incertitude du maintien de l'équilibre de la trésorerie et donc de la continuité d'exploitation qui dépendra essentiellement du niveau de facturations et de la vigueur de la reprise du marché dans les prochains mois, les économies programmées étant aujourd'hui réalisées.

### **6.4 Base de préparation**

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro, qui est également la monnaie fonctionnelle d'ENENSYS Technologies S.A.

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

### ***Déclaration de conformité***

Les états financiers annuels résumés consolidés (les « états financiers ») pour la période de douze mois prenant fin au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 8 avril 2021 et soumis à l'AG du 10 juin 2021.

Les comptes consolidés d'ENENSYS Technologies SA ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers présentés. (<http://ec.europa.eu/internalmarket/accounting/iasfr.html>).

Par le terme IFRS, on désigne les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations du Comité d'Interprétation (SIC et IFRIC).

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont exposées ci-après, y compris les options qui peuvent être laissées par le référentiel IFRS.

### ***Principe de préparation des états financiers***

Les comptes consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur, conformément aux dispositions du référentiel IFRS.

### ***Continuité d'exploitation***

Les états financiers présentés ont été préparés dans une hypothèse de continuité d'exploitation confirmée par le Conseil d'Administration du 8 avril 2021.

#### **6.4.1 Changements de méthodes et nouvelles normes ou amendements**

Les textes adoptés par l'Union Européenne et applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sont.

- amendements aux normes IAS1 et IAS 8 – relatifs à la définition de l'importance relative ;
- amendement à la norme IFRS 3, relatif à la définition d'une activité (« business »)
- amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS
- amendement aux normes IFRS7, IFRS 9 et IAS 39 en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence (phase 1).

La première application de ces amendements n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe.

#### 6.4.2 Normes, amendements et interprétations publiés / adoptés par l'Union Européenne d'application facultative pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Groupe n'a pas appliqué, par anticipation, les autres normes, amendements ou interprétations applicables pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2020, qu'ils soient ou non adoptés par l'Union européenne.

L'IASB a publié le 28 mai 2020 un amendement à IFRS16 « Allègements de loyer liés à la Covid-19 » avec une date d'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2020. Le texte propose une exemption optionnelle pour les preneurs qui permet de reconnaître en résultat les réductions des loyers obtenues lors de la conclusion des accords d'allègement avec les bailleurs. Cette mesure s'applique aux paiements de loyers initialement dus le 30 juin 2021 ou avant cette date. Les preneurs peuvent choisir d'appliquer les dispositions d'IFRS16 non amendé qui consiste à faire une analyse détaillée des accords d'allègements et à les traiter comme des modifications de contrat le cas échéant. Le Groupe n'a pas appliqué l'amendement d'IFRS16 dans les comptes au 31 décembre 2020. Les allègements dont a bénéficié le Groupe n'ont pas d'impact significatif. »

Les autres amendements d'application facultative au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et non appliqué par le groupe sont :

- Amendements IFRS 4 (possibilité d'appliquer pour un assureur IAS 39 au lieu d'IFRS9 au titre des exercices ouverts à compter du 1/1/2023)
- Amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 concernant la réforme des taux de référence IBOR venant compléter l'amendement relatif à la phase 1.

## 6.5 Règles et méthodes comptables

### 6.5.1 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction de la Société l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont réexaminées régulièrement. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période comptable où le changement intervient et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes concernent principalement les éléments suivants :

- les avantages au personnel (note 7.5.17),
- les provisions (note 7.5.16),
- les dépréciations des stocks (note 7.5.10)
- les goodwill (note 7.5.5),
- la reconnaissance de revenu (note 7.5.21).

## 6.5.2 Consolidation

Un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

ENENSYS Technologies S.A. contrôle l'ensemble des quatre filiales consolidées. Au 31 décembre 2020, elle détient directement et indirectement 100 % du capital et des droits de vote de ses filiales.

Les comptes des filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Ainsi, l'intégralité des actifs et des passifs et des composantes du compte de résultat, après élimination des transactions et des résultats internes au groupe, sont pris en compte.

## 6.5.3 Monnaie étrangère

### 6.5.3.1 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture.

Les différences de change sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

### 6.5.3.2 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales à l'étranger dont les monnaies fonctionnelles sont différentes de l'euro sont convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis en utilisant le cours de change en vigueur à la date d'opération ou, par simplification, le taux moyen de la période de présentation de l'information financière.

Les différences de conversion sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global. Lors de la cession de tout ou partie d'une activité à l'étranger, les différences de conversion comptabilisées en réserves de conversion sont reconnues en résultat.

La monnaie fonctionnelle de ENENSYS TeamCast, Inc et Expway Corp. est le dollar américain.

Les cours de conversion utilisés sont présentés dans le tableau suivant :

<b>Cours de conversion de la devise locale en euro</b>	<b>USD</b>
Cours de clôture	0,8149
Cours moyen sur la période	0,8755
Cours à l'ouverture	0,8902

#### 6.5.4 Distinction courant non courant

Conformément aux dispositions du référentiel IFRS, les actifs et passifs sont classés en courant ou non courant selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an, hors cas particulier visé par le référentiel.

#### 6.5.5 Goodwill

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Le prix d'acquisition aussi appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est la différence entre :

- la juste valeur du prix d'acquisition augmenté du montant des participations ne conférant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et
- la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

En présence d'un regroupement d'entreprise, comme celui de EEXPWAY dont la prise de contrôle est effective au 4 janvier 2019, la comptabilisation du coût d'acquisition est définitive au 31 décembre 2019 en respect du délai d'un an suivant l'acquisition pour l'allocation du prix d'acquisition. Ce dernier a été réalisé et est définitif au 31 décembre 2019 (confère 6.7).

Un test de dépréciation annuel a été réalisé au 31 décembre 2019, qui s'est traduit par la dépréciation intégrale du goodwill lié à EEXPWAY pour un montant de 7,5 M€.

#### 6.5.6 Autres actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent principalement des logiciels acquis par le Groupe.

Ils sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, l'amortissement linéaire étant considéré comme l'amortissement économique de la société. Les durées d'utilité les plus souvent utilisées pour les logiciels sont de 1 à 3 ans.

À la suite de l'allocation du prix d'acquisition du regroupement d'entreprise EEXPWAY en 2019, les actifs incorporels Technologies et Relations clients ont été reconnus à l'actif du bilan pour une valeur respective de 2 M€ et 0,8 M€. Ces actifs sont amortis sur 4 ans.

Chaque fois qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est constaté et a minima une fois par an pour ceux qui ne sont pas amortissables, les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation.

Le test de dépréciation mené au 31 décembre 2020 n'a pas conduit à constater de dépréciation pour ces actifs incorporels.

## **Frais de recherche et développement**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées directement en charges.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de développement sont enregistrées en immobilisations incorporelles uniquement si elles répondent aux critères suivants :

- la faisabilité technique, qui est nécessaire à la réalisation du projet de développement ;
- l'intention d'achever le projet et de mettre en service l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle ;
- la preuve de la probabilité d'avantages économiques futurs associés à l'actif ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour la réalisation du projet ; et
- une évaluation fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

La probabilité d'avantages économiques futurs n'étant pas démontrable au moment où les dépenses sont encourues, le Groupe ne capitalise aucun coût de développement.

### **6.5.7 Actifs corporels**

Les actifs corporels sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, l'amortissement linéaire étant considéré comme l'amortissement économique de la société.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de clôture et ajustés si nécessaire. Les durées d'utilité les plus souvent utilisées sont les suivantes :

- Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- Installations générales : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Chaque fois qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est constaté, les actifs corporels sont soumis à un test de dépréciation.

### **6.5.8 Contrats de location**

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique la nouvelle norme sur les Contrats de location (IFRS16) qui remplace la norme IAS 17 ainsi que les interprétations associées IFRIC 4 (relatif aux accords contenant un contrat de location), et SIC15/SIC27 (interprétations traitant d'une part des locations simples et d'autre part des contrats de location en substance).

L'application de cette nouvelle norme conduit à reconnaître au bilan tous les engagements de location au sens de la nouvelle norme, sans distinction entre les contrats de location opérationnelle, jusqu'à présent reconnus en engagements hors bilan, et les contrats de location financement.

En pratique, au bilan, cette nouvelle norme implique la reconnaissance

- d'un nouvel actif appelé Droit d'Usage qui représente le droit d'utiliser l'actif loué pendant la durée du contrat de location.
- d'une dette dénommée Dette IFRS16 représentant l'engagement de paiement des loyers.

Et au compte de résultat consolidé, en contrepartie de l'annulation de la charge de loyer, les impacts suivants sont constatés :

- Amortissement du droit d'usage
- Intérêts financiers sur la dette IFRS16

ENENSYS Technologies S.A. est preneur dans le cadre d'un certain nombre de contrats de location (voir note 6.9 « Actifs corporels »).

#### 6.5.9 Dépréciation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsque des indices interne ou externe de perte de valeur sont identifiés, les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation, conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Au 31 décembre 2019, l'écart d'acquisition du regroupement Expway d'un montant après allocation de PPA de 7,5M € a été totalement déprécié.

#### 6.5.10 Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement des éléments suivants :

- les fournitures et composants ;
- les produits semi-finis ;
- les produits finis.

Ils sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations des stocks sont constituées au cas par cas en vue de tenir compte de la différence entre leur valeur probable de réalisation et celle du dernier prix de réapprovisionnement.

#### 6.5.11 Créances clients

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale des factures. Les créances clients sont ensuite évaluées au coût amorti. Une dépréciation des créances clients est enregistrée sur la base des pertes attendues.

Les créances sont comptabilisées en actifs courants.

#### 6.5.12 Autres créances

Le Crédit d'Impôt Recherche - CIR - est accordé aux entités par les autorités fiscales françaises afin de les inciter à mener des recherches techniques et scientifiques. Les entités dont les dépenses de recherche répondent aux critères du CIR bénéficient d'un crédit d'impôt pouvant être

utilisé pour le paiement de leur impôt sur le résultat au titre de l'année fiscale au cours de laquelle ces dépenses ont été encourues et des trois années suivantes. Dans le cas où, à la fin de la période de trois ans, le montant des impôts exigibles se révèle inférieur à la totalité du crédit d'impôt, un remboursement peut être demandé.

La société fait la demande de CIR pour les dépenses de recherche encourues au cours de chaque année fiscale ; la société a pris l'option de comptabiliser le crédit d'impôt recherche en autres produits. Pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2020, le crédit d'impôt recherche représente un produit de 1 235 milliers d'euros pour le Groupe, contre 2 622 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

#### 6.5.13 Autres actifs financiers

Les dépôts à terme le cas échéant dont l'horizon de placement est généralement à plus de trois mois sont classés en autres actifs financiers.

Initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'opération, les placements sont ensuite évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier net.

#### 6.5.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les comptes bancaires et les disponibilités en caisse. Ce poste n'inclut aucun équivalent de trésorerie contre un montant de 46 milliers d'euros au 31/12/2019.

#### 6.5.15 Capitaux propres

Le capital social comprend les actions ordinaires classées en tant que capitaux propres.

Au 31 décembre 2017, le capital de la Société se composait de 400 460 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,50 euros.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la valeur nominale a été divisée par dix et les augmentations de capital suivantes ont été effectuées :

Nature	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
Augmentations de capital réservées aux salariés	21 574	5 394 €	64 408 €
Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse	1 547 193	386 798 €	16 632 325 €
Augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission	653 148	163 287 €	- 163 287 €

Au 31 décembre 2018, le capital de la société se compose ainsi de 6 228 315 actions, d'une valeur nominale de 0,25€, soit un capital social de 1 557 078,75 euros.

ENENSYS Technologies SA a créé 279 741 actions nouvelles en janvier 2019 en rémunération d'une fraction du prix de EXPWAY. L'augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission s'est élevée à 69 935,25 €.

Pour rappel, une garantie de passif est en cours, pouvant amener avec la clause d'excédent de passif à l'annulation du paiement en titres de l'acquisition et donc à l'annulation des 279 741 titres créés à cette occasion.

Au 31 décembre 2019, le capital de la société se compose ainsi de 6 493 407 actions, d'une valeur nominale de 0,25€, soit un capital social de 1 623 351,75 euros.

Le Groupe n'a émis aucun instrument de paiement fondé sur des actions.

En application de la norme IAS32, l'émission d'un emprunt convertible en actions ENENSYS Technologies (confère 6.2) s'est traduite par la reconnaissance d'une composante capitaux propres d'un montant de 273 K€ qui correspond à l'option de conversion pendant la durée de vie de l'instrument.

Les frais liés à l'augmentation de capital dans le cadre de l'introduction en bourse ont été comptabilisés en réduction des réserves consolidées pour un montant de 1 440 milliers d'euros, avant prise en compte de l'effet d'impôt, soit un montant net de 1 031 milliers d'euros après prise en compte de l'effet d'impôt.

A compter du 28 juin 2018, la société a confié à Louis Capital Markets la mise en place d'un contrat de liquidité, conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Pour ce contrat, 300 000 euros ont été affectés au compte de liquidité à cette date. La Société a procédé à un apport complémentaire de 100 000 euros en date du 17 septembre 2018 auprès de l'intermédiaire.

Au titre du contrat de liquidité portant sur les actions de la société ENENSYS Technologies (FR0013330792 – ALNN6 FP) confié à Louis Capital Markets UK LLP, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité ouvert dans les livres d'Oddo BHF SCA à la date du 31/12/2020:

29 998 titres ;

26 459,88 Euros en espèce.

Au 31 décembre 2020, le capital de la société se compose ainsi de 6 309 784 actions, d'une valeur nominale de 0,25€, soit un capital social de 1 577 446,00 euros.

#### 6.5.16 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'un événement passé, dont il est probable que l'extinction nécessite une sortie de trésorerie et dont la valeur peut être estimée de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif.

#### 6.5.17 Avantages au personnel

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont composés de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

##### 6.5.17.1 Régimes à prestations définies

Le terme « régimes à prestations définies » désigne les régimes français de retraite tels que définis par la loi et la convention collective, dans le cadre desquels le Groupe s'engage à garantir un certain montant ou niveau de prestations défini par contrat. L'obligation découlant de ces régimes est financée et évaluée de façon actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à mesurer l'obligation au moyen d'une projection du salaire en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, selon les termes de la convention collective, des accords d'entreprise et de la législation applicable.

Des hypothèses actuarielles permettent de déterminer les obligations au titre de ces prestations. Le montant des paiements futurs est déterminé en fonction d'hypothèses démographiques et financières telles que le taux de mortalité, la rotation du personnel, les augmentations de salaires et l'âge de la retraite, puis ramenés à leur valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé correspond au rendement à la date de clôture des obligations notées AA et dont la date d'échéance est proche des paiements attendus au titre des obligations du Groupe.

Les réévaluations du passif au titre des prestations définies qui comprennent les gains et pertes actuariels sont comptabilisées immédiatement dans l'état des autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine les charges d'intérêt nettes liées au passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant au passif net au titre des prestations définies le taux d'actualisation utilisé au début de l'exercice pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies. Ce calcul prend en compte toute variation du passif net au titre des prestations définies résultant du paiement de cotisations et du règlement de prestations au cours de la période.

#### 6.5.17.2 Régimes à cotisations définies

Les paiements effectués par le Groupe au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisés en charges de la période dans l'état du résultat net.

#### 6.5.18 Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nets des coûts de transaction directement attribuables, et sont ensuite évalués à leur coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Les passifs financiers de location-financement sont enregistrés aux postes « Passifs financiers non courants » et « Passifs financiers courants » selon que leur échéance est supérieure à 12 mois ou non.

#### 6.5.19 Avances remboursables

Teamcast bénéficie d'avances remboursables à taux d'intérêt nuls ou faibles obtenues afin de financer certains de ses programmes de développement commercial au titre de l'assurance prospection.

Les avances octroyées à Teamcast sont remboursées en cas de succès commercial. Si un programme échoue, le remboursement d'un montant forfaitaire minimum peut être exigé. Le solde, le cas échéant, est requalifié en subvention et repris immédiatement en « autres produits » dans l'état du résultat net.

#### 6.5.20 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la somme à payer. Cette valeur correspond généralement à la valeur nominale, en raison de la durée relativement courte entre la comptabilisation de l'instrument et son remboursement.

#### 6.5.21 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est composé quasi exclusivement de la commercialisation de produits et de solutions destinés à acheminer et distribuer du contenu vidéo. Les équipements et logiciels développés prennent leur place tout au long de la chaîne de transmission, quel que soit le réseau de distribution final (TNT, Satellite, Câble, Mobile, IP).

Le chiffre d'affaires est reconnu sur l'exercice, si l'obligation de performance prévue au contrat conclu avec le client est réalisée et que la contrepartie a été reçue par le client ; ainsi, les ventes de produits finis sont comptabilisées à la date de transfert de propriété, selon l'incoterm retenu.

De manière encore limitée mais en nette progression, le chiffre d'affaires comprend également des revenus issus de contrats de maintenance et de services. Les prestations de maintenance (Service Level Agreement) sont enregistrées en résultat prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance car le client bénéficie au fur et à mesure des prestations de manière identique dans le temps et cette méthode reflète au mieux la performance réalisée sur ce type de prestation.

#### 6.5.22 Autres produits

##### 6.5.22.1 Subventions d'exploitation

Le Groupe perçoit différents types de subventions d'exploitation. Ces aides publiques sont prévues et gérées par des entités détenues par le gouvernement français, notamment la Banque Publique d'Investissement (« Bpifrance »), anciennement dénommée OSEO Innovation.

Les subventions reçues ne sont pas remboursables. Les subventions reçues incluent le Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

Elles sont présentées en produits différés au sein des autres passifs courants et non courants dans l'état de la situation financière et comptabilisées en autres produits dans l'état de résultat net lorsque des frais liés aux programmes de recherche sont encourus.

##### 6.5.22.2 Subventions liées à des actifs

Le Groupe n'a pas, à ce jour, bénéficié de subventions visant à financer l'acquisition d'actifs à long terme.

#### 6.5.23 Impôt sur le résultat

La charge (le produit) d'impôt comprend la charge (le produit) d'impôt courant et la charge (le produit) d'impôt différé.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et des passifs.

Des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

#### 6.5.24 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action se calcule en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (bons de souscription d'actions, bons de souscription de créateurs d'entreprise). En l'absence d'instrument susceptible d'avoir des effets dilutifs, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

#### 6.5.25 Secteurs opérationnels

Le Groupe communique l'information de son chiffre d'affaires par zones géographiques. En effet, depuis leurs créations, les sociétés du Groupe ont toujours été fortement exportatrices. Le Groupe opère aujourd'hui sur tous les continents, avec un taux à l'export de 80% de son chiffre d'affaires au 31 décembre 2020. Le déploiement commercial du Groupe repose sur une force de vente directe et/ou indirecte en fonction des zones géographiques. Les moyens mis à disposition sont notamment des business développeurs salariés ou agents, en charge de grandes régions géographiques et généralement implantés sur zone, la participation aux salons professionnels. Le Groupe réalise des ventes directes ou indirectes, par le biais de son réseau de distributeurs et intégrateurs.

en millions d'euros*	2020	2019
EMEA	4,3	5,8
Asie-Pacifique	1,3	2,2
Amérique du Nord	2,4	2,3
France	2,2	2,6
Amérique Latine	0,5	0,2
	<b>10,5</b>	<b>13,0</b>

\*Chiffres arrondis à l'unité supérieur

## 6.6 Gestion du risque financier

Le Groupe peut être exposé aux risques suivants liés à des instruments financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de liquidité et risque de crédit.

Le Groupe met en œuvre des moyens simples et adaptés à sa taille pour limiter les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa situation financière.

### 6.6.1 Risque de change

À la date du présent document, l'exposition au risque de change du Groupe reste relativement limitée et les effets de change constatés dans le compte de résultat du Groupe non significatifs.

Le Groupe dispose de comptes bancaires en dollars US. Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. La couverture est naturelle car un volume similaire à l'achat et à la vente est effectué.

Au cours de l'exercice 2020, aucun instrument dérivé n'était en place au sein du Groupe.

Si son exposition en devise était amenée à évoluer, le Groupe considérerait une procédure de gestion de son risque de change.

#### 6.6.2 Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, les passifs financiers (emprunts bancaires, obligations convertibles en actions et avances remboursables) du Groupe s'élevaient à 10,7 millions d'euros (au 31 décembre 2019 : 11,4 millions d'euros) et ne comprenaient aucun emprunt à taux variable. Le Groupe bénéficie également d'avances gouvernementales ou conditionnées assorties d'intérêts nuls ou à taux fixe, généralement inférieurs à celui du marché. Par conséquent, l'exposition du Groupe aux variations des taux d'intérêt découlant de ses passifs n'est pas significative. Aucun dérivé de taux n'a été mis en place sur les exercices présentés.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt découlant de ses actifs financiers est également limitée, puisque ces actifs sont essentiellement des comptes à terme à taux progressifs.

#### 6.6.3 Risque de liquidité

Les passifs financiers du Groupe comprennent principalement des avances gouvernementales liées à des projets de recherche, des emprunts bancaires et des obligations convertibles. Le remboursement des avances conditionnées reçues dépend du succès commercial du programme de recherche concerné.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Le Groupe dispose au 31/12/2020 de 1 772 milliers d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers.

Le Groupe surveille son risque de pénurie de liquidités de manière régulière. Des négociations auprès de divers acteurs financiers sont en cours, notamment pour l'obtention de prêts garantis par l'Etat (PGE).

#### 6.6.4 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie d'un actif financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. L'exposition du Groupe au risque de crédit est liée à ses créances clients, aux subventions à recevoir et aux autres actifs financiers.

La politique du Groupe consiste à gérer ce risque en effectuant des transactions avec des tiers présentant une bonne qualité de crédit.

## 6.7 Goodwill

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2020
C2m S (Enensys)	75	-	-	-	-	-	-	75
Teamcast	25	-	-	-	-	-	-	25
Expway	6 254	-	-	(32)	-	-	-	6 222
Expway Corp	1 279	-	-	-	-	-	-	1 279
<b>Valeurs brutes</b>	<b>7 632</b>	-	-	<b>(32)</b>	-	-	-	<b>7 600</b>
C2m S (Enensys)								
Teamcast								
Expway	6 254			(32)				6 222
Expway Corp	1 279			-				1 279
<b>Pertes de valeur</b>	<b>7 533</b>	-	-	<b>(32)</b>	-	-	-	<b>7 501</b>
C2m S (Enensys)	75	-	-	-	-	-	-	75
Teamcast	25	-	-	-	-	-	-	25
Expway	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway Corp	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>100</b>	-	-	-	-	-	-	<b>100</b>

Pour rappel, un test annuel de dépréciation a été mené au 31 décembre 2019 sur l'écart d'acquisition EXPWAY qui conduit à déprécier le goodwill. Les hypothèses de calcul sont : EBITDA : 16 % du CA, taux de croissance LT des flux : 1,5 %, taux de WACC : 12,2 %.

### Acquisition du groupe Expway

Il a été déterminé un écart d'acquisition à l'issue de la prise de contrôle au 04/01/2019 du groupe EXPWAY de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	04/01/2019
Prix d'achat des actions	4 644
Ajustement de prix	(1 200)
Exercice des BSA BSPCE	(848)
Prix d'acquisition des OCA et avances	4 673
<b>Total coût d'acquisition brut</b>	<b>7 270</b>
Situation nette retraitée EXPWAY (1)	(2 810)
Situation nette retraitée EXPWAY Corp	(1 025)
Elimination des titres EXPWAY Corp	(254)
Trésorerie disponible suite souscription BSA	(848)
Diminution de la dette nette sur OC	4 673
<b>Total actif net acquis</b>	<b>(263)</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>7 533</b>

(en milliers d'euros)	04/01/2019
Situation nette avant allocation du prix d'acquisition	(4 887)
Actif Incorporel Technologie	2 000
Actif Incorporel Relations clients	800
Impôts différés passifs (25,8%)	(722)
<b>Situation nette retraitée EXPWAY (1)</b>	<b>(2 810)</b>

L'impact du sous-groupe EXPWAY sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019 était le suivant :

-Chiffre d'affaires :	1 657K€
-Résultat opérationnel courant:	- 3 633 K€
-Résultat net :	- 11 304K€

Au 31/12/2019, l'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs de Expway a été finalisé.

Approche flux de trésorerie de l'acquisition du groupe Expway :

(en milliers d'euros)	04/01/2019
Valeur totale des titres acquis	-3 444
Exercice des BSA BSPCE	848
Création d'actions nouvelles	1 877
Annulation d'actions créées	-1 200
<b>Total coût d'acquisition brut</b>	<b>-1 920</b>
Trésorerie acquise Expway	792
<b>Incidence de var° de périmètre Expway</b>	<b>-1 128</b>

## 6.8 Autres actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent principalement les codes sources acquis de C2m Group, Expway mais également des logiciels de bureau et administratifs, ainsi que des logiciels scientifiques acquis par le Groupe. Depuis l'acquisition de Expway, les actifs incorporels Technologies et Relations clients ont été reconnus à l'actif du bilan en actifs incorporels pour une valeur respective de 2 M€ et 0,8 M€.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2020
Concessions brevets & droits similaires	2 640	-	-	-	-	-	-	2 640
Logiciels	4 085	-	-	-	-	-	-	4 085
Autres	1 531	-	-	-	-	-	-	1 531
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 257</b>	-	-	-	-	-	-	<b>8 257</b>
Concessions brevets & droits similaires	1 139	501	-	-	-	-	-	1 640
Logiciels	3 748	332	-	-	-	(0)	-	4 079
Autres	389	346	-	-	-	(0)	(0)	735
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>5 276</b>	<b>1 179</b>	-	-	-	(0)	(0)	<b>6 455</b>
Concessions brevets & droits similaires	1 501	(501)	-	-	-	-	-	1 000
Logiciels	338	(332)	-	-	-	0	-	6
Autres	1 142	(346)	-	-	-	0	0	796
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 981</b>	<b>(1 179)</b>	-	-	-	0	0	<b>1 802</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2019
Concessions brevets & droits similaires	1 147	-	-	2 000	-	(507)	-	2 640
Logiciels	684	14	-	2 865	-	522	-	4 085
Autres	505	240	-	801	-	(15)	-	1 531
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 336</b>	<b>254</b>	-	<b>5 667</b>	-	<b>(0)</b>	-	<b>8 257</b>
Concessions brevets & droits similaires	1 131	499	-	-	-	(491)	-	1 139
Logiciels	640	402	-	2 200	-	506	-	3 748
Autres	72	330	-	1	-	(15)	-	389
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>1 843</b>	<b>1 232</b>	-	<b>2 201</b>	-	-	-	<b>5 276</b>
Concessions brevets & droits similaires	16	(499)	-	2 000	-	(16)	-	1 501
Logiciels	45	(388)	-	665	-	16	-	338
Autres	433	(90)	-	800	-	-	-	1 142
<b>Valeurs nettes</b>	<b>493</b>	<b>(978)</b>	-	<b>3 465</b>	-	<b>(0)</b>	-	<b>2 981</b>

## 6.9 Actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2020
Ensembles immobiliers	7 624	-	-	-	-	(3 333)	-	4 291
Matériels et installations techniques	2 036	-	-	-	-	-	-	2 036
Matériels de transport	113	-	(14)	-	-	-	-	99
Autres : matériel de bureau, agencements...	3 703	10	(459)	-	-	(31)	(7)	3 216
<b>Valeurs brutes</b>	<b>13 477</b>	<b>10</b>	<b>(473)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 365)</b>	<b>(7)</b>	<b>9 643</b>
Ensembles immobiliers	1 768	597	-	-	-	(1 730)	-	635
Matériels et installations techniques	1 930	58	-	-	-	-	-	1 989
Matériels de transport	104	0	(6)	-	-	-	-	98
Autres : matériel de bureau, agencements...	1 848	323	(459)	-	-	(13)	(3)	1 696
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>5 650</b>	<b>978</b>	<b>(466)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 743)</b>	<b>(3)</b>	<b>4 417</b>
Ensembles immobiliers	5 856	(597)	-	-	-	(1 603)	-	3 656
Matériels et installations techniques	106	(58)	-	-	-	-	-	48
Matériels de transport	9	(0)	(8)	-	-	-	-	1
Autres : matériel de bureau, agencements...	1 855	(313)	1	-	-	(19)	(4)	1 520
<b>Valeurs nettes</b>	<b>7 826</b>	<b>(968)</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 622)</b>	<b>(4)</b>	<b>5 225</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2019
Ensembles immobiliers	-	4 254	-	-	-	3 370	-	7 624
Matériels et installations techniques	2 452	29	-	-	-	(444)	-	2 036
Matériels de transport	113	-	-	-	-	-	-	113
Autres : matériel de bureau, agencements...	1 024	1 710	(1)	405	-	565	0	3 703
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 589</b>	<b>5 993</b>	<b>(1)</b>	<b>405</b>	<b>-</b>	<b>3 491</b>	<b>0</b>	<b>13 477</b>
Ensembles immobiliers	-	513	-	-	-	1 255	-	1 768
Matériels et installations techniques	2 066	98	-	-	-	(234)	-	1 930
Matériels de transport	77	28	-	-	-	-	-	104
Autres : matériel de bureau, agencements...	744	436	(1)	397	-	272	0	1 848
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>2 887</b>	<b>1 075</b>	<b>(1)</b>	<b>397</b>	<b>-</b>	<b>1 292</b>	<b>0</b>	<b>5 650</b>
Ensembles immobiliers	-	3 741	-	-	-	2 115	-	5 856
Matériels et installations techniques	385	(69)	-	-	-	(210)	-	106
Matériels de transport	37	(28)	-	-	-	-	-	9
Autres : matériel de bureau, agencements...	279	1 275	-	8	-	294	(0)	1 855
<b>Valeurs nettes</b>	<b>701</b>	<b>4 918</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>2 199</b>	<b>(0)</b>	<b>7 826</b>

Les retraitements des immobilisations corporelles selon IFRS16 s'analysent de la manière suivante :

Immobilisations selon IFRS 16 (en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2020
Ensembles immobiliers	7 624	-	-	-	-	(3 333)	-	4 291
Matériels et installations techniques	25	-	-	-	-	-	-	25
Matériels de transport	93	-	-	-	-	-	-	93
Autres : matériel de bureau, agencements...	351	-	-	-	-	(31)	-	320
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 094</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 365)</b>	<b>-</b>	<b>4 729</b>
Ensembles immobiliers	1 768	597	-	-	-	(1 730)	-	635
Matériels et installations techniques	16	9	-	-	-	-	-	25
Matériels de transport	96	(2)	-	-	-	-	-	94
Autres : matériel de bureau, agencements...	154	60	-	-	-	(13)	-	201
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>2 035</b>	<b>663</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 743)</b>	<b>-</b>	<b>955</b>
Ensembles immobiliers	5 856	(597)	-	-	-	(1 603)	-	3 656
Matériels et installations techniques	9	(9)	-	-	-	-	-	(0)
Matériels de transport	(3)	2	-	-	-	-	-	(1)
Autres : matériel de bureau, agencements...	197	(60)	-	-	-	(18)	-	119
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 059</b>	<b>(663)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 622)</b>	<b>-</b>	<b>3 774</b>

Immobilisations selon IFRS 16 (en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2019
Ensembles immobiliers	-	4 254	-	-	-	3 370	-	7 624
Matériels et installations techniques	25	-	-	-	-	-	-	25
Matériels de transport	93	-	-	-	-	-	-	93
Autres : matériel de bureau, agencements...	104	126	-	-	-	121	-	351
<b>Valeurs brutes</b>	<b>223</b>	<b>4 380</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 491</b>	<b>-</b>	<b>8 094</b>
Ensembles immobiliers	-	513	-	-	-	1 255	-	1 768
Matériels et installations techniques	7	9	-	-	-	-	-	16
Matériels de transport	77	20	-	-	-	-	-	96
Autres : matériel de bureau, agencements...	49	68	-	-	-	38	-	154
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>133</b>	<b>610</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 292</b>	<b>-</b>	<b>2 035</b>
Ensembles immobiliers	-	3 741	-	-	-	2 115	-	5 856
Matériels et installations techniques	18	(9)	-	-	-	-	-	9
Matériels de transport	17	(20)	-	-	-	-	-	(3)
Autres : matériel de bureau, agencements...	55	58	-	-	-	83	-	197
<b>Valeurs nettes</b>	<b>90</b>	<b>3 771</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 199</b>	<b>-</b>	<b>6 059</b>

## 6.10 Stocks

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Stocks - en-cours de production	2 029	2 498
Stocks - matières premières, fournitures et autres approvisionnements	122	548
Stocks - produits finis et intermédiaires	887	1 751
Provisions sur stocks	(215)	(891)
<b>Stocks</b>	<b>2 823</b>	<b>3 906</b>

## 6.11 Créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	2 180	2 923
Créances fiscales (hors impôts sur les bénéfices)	645	395
Charges constatées d'avance	106	303
Créances rattachées à des opérations d'affacturage	-	0
Autres créances opérationnelles (CICE, CIR,...)	1 276	4 343
Avances aux fournisseurs	489	126
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>4 696</b>	<b>8 090</b>

Les autres créances opérationnelles comprennent notamment les crédits d'impôts recherche à recevoir pour 2020, à savoir 1 235 milliers d'euros au total.

## 6.12 Créances clients

Au 31 décembre 2020, les créances clients ni échues ni dépréciées s'élevaient à 1 918 milliers d'euros contre 1 881 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, les créances clients échues s'élevaient à 262 milliers d'euros contre 1 042 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Les créances douteuses du Groupe ont été intégralement dépréciées au 31 décembre 2020.

en milliers d'euros	30/12/2020	31/12/2019
Créances clients ni échues, ni dépréciées	1 918	1 881
Créances clients échues	262	1 042

Le Groupe n'a pas eu par ailleurs des clients différents, qui ont représenté plus de 10% de son chiffre d'affaires au 31/12/2020.

Le premier client a représenté 7,9% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 (le premier client en 2019 représentait 4,9% du chiffre d'affaires), les 10 premiers clients 2020 représentent 43,6% du chiffre d'affaires total 2020. Si le Groupe enregistre une diversification de son portefeuille clients pour l'année 2020, il reste cependant toujours pénalisé par l'absence de gros contrats.

## 6.13 Autres actifs financiers courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts à terme	-	-
Autres placements	862	893
Autres actifs financiers	420	418
<b>Total autres actifs financiers non courants</b>	<b>1 282</b>	<b>1 311</b>
Dépôts à terme	-	-
Autres actifs financiers	0	393
<b>Total autres actifs financiers courants</b>	<b>0</b>	<b>393</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>1 282</b>	<b>1 704</b>

## 6.14 Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2020
Provision pour litiges	122	-	(87)	-	-	-	(36)	-	-
Provisions pour garanties	27	-	(1)	-	-	-	-	-	26
Autres provisions	17	26	-	-	-	-	-	-	43
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>166</b>	<b>26</b>	<b>(88)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(36)</b>	<b>-</b>	<b>69</b>

## 6.15 Passifs financiers

### 6.15.1 Détail des passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes financières non courantes	9 508	15 089
Dettes financières courantes	5 987	2 698
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 772)	(1 894)
Autres actifs financiers non courants	(1 282)	(1 311)
Autres actifs financiers courants	0	(393)
<b>Dette financière nette</b>	<b>12 440</b>	<b>14 189</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires	0	4 400
Emprunts bancaires	5 118	5 069
Instruments dérivés passifs	0	0
Autres dettes financières non courantes	802	259
Avances remboursables non courantes	0	151
Dettes de location financement, loyers non courantes	3 588	5 210
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>9 508</b>	<b>15 089</b>
Emprunts obligataires	4 587	0
Emprunts bancaires	1 021	1 806
Autres dettes financières courantes	4	28
Avances remboursables courantes	0	0
Dettes de location financement, loyers courantes	374	864
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>5 987</b>	<b>2 698</b>

Tous les passifs financiers sont libellés en euros et à taux fixe.

### 6.15.2 Variation des passifs financiers par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentations	Remboursements	Regroupements d'entreprises	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2020
Emprunts obligataires	4 400	187	-	-	-	-	4 587
Emprunts bancaires	6 875	164	(709)	-	(192)	-	6 139
Instruments dérivés passifs	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	287	300	(205)	-	424	-	806
Avances remboursables	151	-	(151)	-	-	-	-
Dettes de location financement, loyers	6 074	-	(460)	-	(1 651)	-	3 963
<b>Total dettes financières</b>	<b>17 787</b>	<b>651</b>	<b>(1 525)</b>	<b>-</b>	<b>(1 418)</b>	<b>-</b>	<b>15 495</b>

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice, s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Variation de trésorerie	Regroupements d'entreprises	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2020
Dettes financières non courantes	15 089	62	-	(5 643)	-	9 508
Dettes financières courantes	2 698	(1 236)	-	4 524	-	5 987
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 894)	107	-	-	15	(1 772)
Autres actifs financiers non courants	(1 311)	429	-	(400)	0	(1 282)
Autres actifs financiers courants	(393)	(7)	-	400	-	-
<b>Dettes financières nettes</b>	<b>14 189</b>	<b>(645)</b>	<b>-</b>	<b>(1 119)</b>	<b>15</b>	<b>12 440</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Effets sur la trésorerie de la variation de l'endettement financier net</b>	<b>(645)</b>	<b>9 545</b>
Neutralisation de la variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(107)	(11 832)
Neutralisation de la variation de trésorerie des actifs financiers non courants	(429)	3 336
Neutralisation de la variation de trésorerie des actifs financiers courants	7	(54)
Neutralisation de la variation de trésorerie des comptes courants d'associés et fournisseurs d'immobilisations	-	731
Dividendes versés par la société consolidante	-	-
Intérêts payés	(301)	(248)
Autres frais financiers payés	-	-
Rachat d'actions propres	17	(10)
Augmentation de capital	-	-
<b>Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement</b>	<b>(1 457)</b>	<b>1 469</b>

### 6.15.3 Échéances des passifs financiers

Analyse de maturité des passifs financiers (en milliers d'euros)	31/12/2020	Echéancier contractuel non actualisé			
		Total	de 0 à 1 an	de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières non courantes	9 508	9 508	0	6 549	2 959
Dettes financières courantes (hors intérêts)	5 984	5 984	5 984	-	-
Intérêts sur dettes financières	3	3	3	-	-
Dettes d'exploitation	6 182	6 182	6 182	-	-
<b>Total</b>	<b>21 677</b>	<b>21 677</b>	<b>12 169</b>	<b>6 549</b>	<b>2 959</b>

Analyse de maturité des passifs financiers (en milliers d'euros)	31/12/2019	Echéancier contractuel non actualisé			
		Total	de 0 à 1 an	de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières non courantes	15 089	15 089	-	11 020	4 069
Dettes financières courantes (hors intérêts)	2 683	2 683	2 683	-	-
Intérêts sur dettes financières	15	15	15	-	-
Dettes d'exploitation	5 957	5 957	5 957	-	-
<b>Total</b>	<b>23 744</b>	<b>23 744</b>	<b>8 655</b>	<b>11 020</b>	<b>4 069</b>

### 6.16 Dettes d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	1 306	2 286
Dettes sociales	3 231	1 922
Dettes fiscales	405	197
Autres dettes opérationnelles	94	164
Produits constatés d'avance	1 146	1 388
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>6 182</b>	<b>5 957</b>

## 6.17 Avantages au personnel

Les informations relatives aux plans de retraite à prestations définies sont présentées ci-après :

Principales hypothèses actuarielles retenues pour évaluer la valeur totale des engagements :

<b><u>Hypothèses économiques :</u></b>		<b>31/12/2020</b>
Taux d'actualisation		0,32%
Taux de revalorisation des salaires		3,00%
Taux de charges sociales patronales		45,0%
<b><u>Hypothèses démographiques:</u></b>		<b>31/12/2020</b>
Age de départ en retraite (*)		Départ à taux plein <sup>(*)</sup>
Table de mortalité		INSEE H/F 2016-2018
		Taux décroissants par âge
Taux de turnover		général un taux moyen de sorties pour 2020 compris entre 20% et 5%

(\*) Conformément à l'article de la réforme des retraites 2013, nous considérons l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans d'ici 2035 pour bénéficier d'une pension à taux plein.

### Variation de la dette actuarielle sur la période

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2020</b>
<b>Dette actuarielle à l'ouverture</b>	<b>563</b>
<b>Correction ouverture</b>	<b>-32</b>
Mouvement de périmètre	0
Coût des services rendus	58
Coût de l'actualisation	4
Prestations payées	-
Ecart actuariels d'expérience	(93)
Entrées	
<b>Dette actuarielle à la clôture</b>	<b>500</b>
<i>dont charge comptabilisée en résultat</i>	<i>62</i>
<i>dont charge (produit) comptabilisé en autres éléments du résultat global</i>	<i>(93)</i>

Principales hypothèses actuarielles retenues pour évaluer la valeur totale des engagements :

**Hypothèses économiques :**

	<b>31/12/2019</b>
Taux d'actualisation	1,00%
Taux de revalorisation des salaires	2,00%
Taux de charges sociales patronales	47,5%

**Hypothèses démographiques:**

	<b>31/12/2019</b>
Age de départ en retraite (*)	Départ à taux plein <sup>(*)</sup>
Table de mortalité	INSEE H/F 2011-2013
	Taux décroissants par âge et nuls à partir de 55 ans générant un taux moyen de sorties pour 2019 compris entre 1,74% et 3,12%
Taux de turnover	

(\*) Conformément à l'article de la réforme des retraites 2013, nous considérons l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans d'ici 2035 pour bénéficier d'une pension à taux plein.

**Variation de la dette actuarielle sur la période**

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2019</b>
<b>Dette actuarielle à l'ouverture</b>	<b>347</b>
Mouvement de périmètre	181
Coût des services rendus	75
Coût de l'actualisation	9
Prestations payées	-
Ecarts actuariels d'expérience	(49)
Ecarts actuariels liés aux changements d'hypothèses	-
<b>Dette actuarielle à la clôture</b>	<b>563</b>
<i>dont charge comptabilisée en résultat</i>	<i>84</i>
<i>dont charge (produit) comptabilisé en autres éléments du résultat global</i>	<i>(49)</i>

### 6.18 Juste valeur des instruments financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Ventilation par classe d'instruments		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat
Autres actifs financiers non courants	1 282	1 282	1 282	
Créances d'exploitation	4 696	4 696		4 696
Autres actifs financiers courants	0	0	0	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 772	1 772	1 772	
<b>ACTIFS</b>	<b>7 750</b>	<b>7 750</b>	<b>3 054</b>	<b>4 696</b>
Dettes financières non courantes	9 508	9 508		9 508
Dettes d'exploitation	6 182	6 182		6 182
Dettes financières courantes	5 987	5 987		5 987
<b>PASSIFS</b>	<b>21 677</b>	<b>21 677</b>	-	<b>21 677</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Ventilation par classe d'instruments		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat
Autres actifs financiers non courants	1 311	1 311	1 311	
Créances d'exploitation	8 090	8 090		8 090
Autres actifs financiers courants	393	393	393	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 894	1 894	1 894	
<b>ACTIFS</b>	<b>11 688</b>	<b>11 688</b>	<b>3 598</b>	<b>8 090</b>
Dettes financières non courantes	15 089	15 089		15 089
Instruments dérivés courants - Passif	0	0	0	
Dettes d'exploitation	5 957	5 957		5 957
Dettes financières courantes	2 698	2 698		2 698
<b>PASSIFS</b>	<b>23 744</b>	<b>23 744</b>	-	<b>23 744</b>

## 6.19 Charges opérationnelles

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se sont élevés à un montant de 5 192 milliers d'euros sur l'exercice 2020 et 9 649 milliers d'euros sur l'exercice 2019.

### RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)

(montant en milliers d'euros)

	2020	2019
Frais de personnel	(2 569)	(3 438)
Dépenses de recherche sous-traitées	(931)	(3 699)
Dépenses de fonctionnement	(1 301)	(1 920)
Honoraires propriété intellectuelle	(184)	(313)
Amortissement des immobilisations	(207)	(279)
Capitalisation des frais de R&D	0	0
Amortissement des frais de R&D capitalisés	0	0
<b>Frais de R&amp;D</b>	<b>(5 192)</b>	<b>(9 649)</b>

## 6.20 Effectif moyen

Effectif moyen

L'effectif moyen s'élève à 84 salariés en 2020 contre 111 salariés en 2019.

## 6.21 Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Charge d'intérêt sur emprunt	(617)	(617)
<b>Coût de l'endettement financier</b>	<b>(617)</b>	<b>(617)</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des actifs financiers	28	24
<b>Produits financiers</b>	<b>28</b>	<b>24</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Gains et pertes de change	(241)	(3)
Variation de juste valeur	0	0
Autres charges financières	(95)	(44)
<b>Autres produits / (charges) financiers nets</b>	<b>(336)</b>	<b>(48)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(925)</b>	<b>(640)</b>

## 6.22 Impôt sur le résultat

### 6.22.1 Produit (charge) d'impôt de la période

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Impôts courants	(15)	(18)
Impôts différés	181	(1 712)
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>166</b>	<b>(1 730)</b>

### 6.22.2 Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>(5 746)</b>	<b>(17 860)</b>
Impôt théorique à 28 %	1 609	5 001
Crédit d'impôt recherche	346	734
Non reconnaissance des IDA	(2 978)	(4 787)
Différence de taux d'impôt	(840)	(677)
Crédit d'impôt Innovation & Autres	0	-
CVAE comptabilisée en Impôt sur les bénéfices	(11)	(18)
Amortissement Ecart d'acquisition	9	(2 109)
Autres différences permanentes	2 031	126
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>166</b>	<b>(1 730)</b>
dont impôt courant	(15)	(18)
dont impôt différé	181	(1 712)

### 6.22.3 Report en avant des déficits

Au 31 décembre 2020, les déficits fiscaux reportables de ENENSYS Technologies SA, ENENSYS TeamCast SAS et Eexpway, les trois entités françaises, s'élevaient respectivement à 22 903 milliers d'euros, 11 679 milliers d'euros et 37 284 milliers d'euros.

Le report en avant permet d'imputer les déficits antérieurs sur le bénéfice futur à hauteur d'un plafond égal à un million d'euros par an, majoré de 50 % de la fraction du bénéfice imposable supérieure à ce plafond. Les pertes fiscales non utilisées restantes continueront d'être reportées indéfiniment.

#### 6.22.4 Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales sources d'actifs et de passifs d'impôt différé du Groupe sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Variation de périmètre	Incidence résultat	Autres éléments du résultat global	Autres variations	31/12/2020
Effort construction	3		(3)			(0)
Annulation des amortissements	-					-
Déficits reportables	2		3			5
Autres différences temporelles	-					-
Avantages sociaux	34					34
Location financement	(4)					(4)
Immobilisations Incorporelles	(542)		181			(361)
Autres différences temporelles	(34)					(34)
<b>Impôt différé net</b>	<b>(543)</b>	<b>-</b>	<b>181</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>(362)</b>
Dont impôt différé actif	0					-
Dont impôt différé passif	(542)					(362)

Le taux d'impôt différé, appliqué aux bases de différences temporelles, passe de 27,37% sur l'exercice 2019 à 25% sur l'exercice 2020.

Ce taux est déterminé en considération de l'échéancier prévisionnel de retournement des bases de différences temporelles, sur lequel est appliquée l'évolution prévue et votée en France des taux d'impôt sur les sociétés légaux, jusqu'en 2023.

Les impôts différés actifs non reconnus sur déficits reportables s'élèvent à 17 961 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 16 068 milliers d'euros au 31 décembre 2019, et correspondent principalement aux déficits reportables de la société Eexpway.

L'ensemble des Impôts différés actifs a été désactivé. Seuls les impôts différés passifs constatés sur les Actifs Incorporels issus de l'allocation de l'écart d'acquisition du regroupement Eexpway ont été conservés. Au bilan d'ouverture, ces impôts différés ont été comptabilisés contrepartie les capitaux propres pour un montant de 722 milliers d'euros. Au cours de l'année 2019 et 2020, il y a eu une reprise au compte de résultat de 181 milliers d'euros à la suite de l'amortissement des Actifs Incorporels de l'année 2019 et 2020.

#### 6.23 Litiges et passifs éventuels

Le Groupe n'identifie aucun passif éventuel significatif nécessitant une information en annexe.

#### 6.24 Parties liées

A l'exception du point mentionné ci-après, les sociétés du Groupe n'ont réalisé aucune transaction avec des parties liées en 2020.

Les bâtiments dans lesquels sont installés les équipes de la société ENENSYS Technologies SA, ENENSYS Teamcast SAS sont loués par la société à deux SCI qui appartiennent au Président Directeur Général d'ENENSYS. Les loyers se sont élevés à un montant de 470 milliers d'euros au 31/12/2020 et de 292 milliers d'euros au 31/12/2019. La location au 6 rue de la Carrière à Cesson-Sévigné, s'est terminée au 30 juin 2020 et elle a représenté sur l'exercice 111 K€.

## 6.25 Rémunérations versées aux membres de la Direction

La rémunération des organes de direction au 31 décembre 2020 n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Montant des rémunérations de toutes natures allouées aux cinq personnes les mieux rémunérées (Cerfa 2067 société mère)	468 137 €
--	-----------

## 6.26 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 145 830 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 84 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 61 830 euros

## **6.27 Engagements**

### **Engagements donnés**

- Nantissement compte à terme :

Nantissement de comptes à terme à hauteur de 120 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 241 814 euros.

Nantissement de comptes à terme à hauteur de 200 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 541 243 euros.

- Nantissement compte de titres financiers :  
Nantissement de titres financiers à hauteur de 165 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 196 279 euros.

Nantissement d'un compte bancaire en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 158 942 euros.

Nantissement de titres financiers à hauteur de 375 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 846 180 euros.

### **Engagements reçus**

- Garantie du Fonds Européen d'Investissement :

Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 315 715 euros.

Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 423 524 euros.

Garantie du Fonds Européen d'Investissement en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 814 514 euros.

Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 494 401 euros.

Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 80% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 802 507 euros.

-Garantie relative à la cession des titres de la Société Eexpway :

Il existe une convention signée, en date du 4 janvier 2019, intitulée convention de garantie relative à la cession des titres de la société Eexpway et basée sur des comptes dits de référence :

- pour la durée des délais de prescription légale pour tout contentieux fiscal ou social ;
- pour une durée de trois (3) ans, pour tout autre appel en garantie.

En conséquence, toute réclamation unitaire d'un minimum de 10 000 euros est susceptible, en cas de succès, de diminuer la valeur de l'actif net de la société Eexpway résultant des comptes de référence et constitue un événement couvert par la convention de garantie pour lequel le cessionnaire ENENSYS Technologies est susceptible d'en réclamer indemnisation.

Ces déclarations porteront notamment, et sans que cette liste soit limitative, sur la société Eexpway et ses filiales (activités, actifs, passifs, engagements, litiges, comptes, droits de propriété intellectuelle et industrielle, composition du capital, régularité des opérations, conformité à la loi) et sur l'absence de tout engagement ou limitation de la capacité de la société Eexpway à développer son activité et des dirigeants à agir pour le compte de la société Eexpway.

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

**ENENSYS TECHNOLOGIES**

SA

au capital de 1 577 446 €

4 Rue des Buttes

35510 CESSON SEVIGNE

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**Grant Thornton**

Parc Edonia

Rue de la Terre Victoria

CS 26822

35760 Saint-Grégoire

**2 & 2 AUDIT**

44 rue de Rennes

35 831 Betton

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **ENENSYS TECHNOLOGIES**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société ENENSYS TECHNOLOGIES

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENENSYS TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les notes 6.2 « Evènements marquants de l'exercice 2020 » et 6.3 « Point sur la continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes « 6.5.5 Goodwill », « 6.5.6 Autres actifs incorporels », « 6.5.9 Dépréciations d'immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe exposent notamment l'acquisition du regroupement d'entreprises ainsi que les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des actifs incorporels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables

visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est

responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Saint-Grégoire et Betton, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Stéphane Bougreau  
Associé

**BDO RENNES**



Jean-Christophe Robin  
Associé

**SA ENENSYS Technologies**  
4, rue des Buttes  
35510 CESSON SEVIGNE

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

\*\*\*\*\*

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2020**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2020**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

---

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **Bail commercial avec la SCI FACTORY FAC143**

#### Personne concernée :

Monsieur Régis LEROUX, Gérant de la SCI FACTORY FAC143 et Président du conseil d'Administration de la SA ENENSYS Technologies.

#### Nature et modalités :

Ledit bail a une durée de douze années avec une durée minimale et ferme de 9 années à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 moyennant un loyer annuel de 358 200 € HT/HC, soit un loyer mensuel de 29 850 € HT/HC.

En sus du loyer, la société prend à sa charge une provision trimestrielle sur charges d'un montant de 4 477,50 € HT/trimestre.

Pour la location des locaux, 4, rue des Buttes 35110 CESSON SEVIGNE, selon le bail du 31 octobre 2019, la SCI FACTORY FAC143 a facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 la somme de 377 600,31 €.

### **Avenant au bail commercial avec la SCI IROISE INVEST**

#### Personne concernée :

Monsieur Régis LEROUX, Gérant de la SCI IROISE INVEST et Président du conseil d'Administration de la SA ENENSYS Technologies.

#### Nature et modalités :

Pour la location des locaux, 6, rue de la Carrière ZA de Bra 35110 CESSON SEVIGNE, selon l'avenant n°1 du 1<sup>er</sup> mars 2016 au bail initial du 13 février 2012, à la suite des travaux d'extension, la SCI IROISE INVEST a facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 la somme de 111 053,60 €.

### **Bail avec la SCI IROISE INVEST**

#### Personne concernée :

Monsieur Régis LEROUX, Gérant de la SCI IROISE INVEST et Président du conseil d'Administration de la SA ENENSYS Technologies.

Nature et modalités :

Pour la location des locaux, 6, rue de la Carrière ZA de Bray 35110 CESSON SEVIGNE, selon le bail initial du 13 février 2012 modifié par avenant n°1 du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Saint Grégoire et Betton, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Stéphane Bougreau  
Associé

**BDO Rennes**



Jean-Christophe Robin  
Associé

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

**ENENSYS TECHNOLOGIES**

SA

au capital de 1 577 446 €

4 Rue des Buttes

35510 CESSON SEVIGNE

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Grant Thornton**

Parc Edonia

Rue de la Terre Victoria

CS 26822

35760 Saint-Grégoire

**BDO RENNES**

44 rue de Rennes

35 831 Betton

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## **ENENSYS TECHNOLOGIES**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société ENENSYS TECHNOLOGIES

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENENSYS TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » et « Etat des provisions » de l'annexe des comptes exposent notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations financières.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire

l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire et Betton, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Stéphane Bougreau  
Associé

**BDO RENNES**



Jean-Christophe Robin  
Associé

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	425 760	421 617	4 143	22 548
	Fonds commercial (1)	75 000		75 000	75 000
	Autres immobilisations incorporelles	730 000	333 677	396 323	542 323
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	793 625	771 147	22 478	50 644
	Autres immobilisations corporelles	2 117 909	766 591	1 351 317	1 565 118
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations financières (2)</b>				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	4 212 158	3 912 152	300 006	800 006
Créances rattachées à des participations	4 720 085	4 720 085			
Autres titres immobilisés	996 055		996 055	993 883	
Prêts					
Autres immobilisations financières	575 718	338 059	237 659	313 012	
<b>Total II</b>	<b>14 646 308</b>	<b>11 263 327</b>	<b>3 382 981</b>	<b>4 362 534</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements	32 960	23 143	9 817	13 252
	En-cours de production de biens	1 544 884		1 544 884	1 861 854
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	137 478		137 478	148 221
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	159 412		159 412	57 136
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	3 431 922	194 746	3 237 176	1 801 626
	Autres créances	6 335 936	2 718 059	3 617 877	7 165 819
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	440 000	
Disponibilités	1 367 039		1 367 039	1 514 076	
Charges constatées d'avance (3)	80 867		80 867	201 781	
<b>Total III</b>	<b>13 130 499</b>	<b>2 935 948</b>	<b>10 194 550</b>	<b>13 203 764</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	42 934		42 934	2 673
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>27 819 740</b>	<b>14 199 275</b>	<b>13 620 465</b>	<b>17 568 970</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

-0

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2020 12	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2019 12
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 1 577 446)	1 577 446	1 623 352
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 536 937	16 723 103
	Ecarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	100 609	100 609
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		3 383 142
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-4 782 023	-3 312 166
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>-1 864 527</b>	<b>-15 852 998</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	<b>-431 558</b>	<b>2 665 041</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total II</b>			
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	42 934	125 036
	Provisions pour charges	114 963	106 163
	<b>Total III</b>	<b>157 897</b>	<b>231 199</b>
<b>DETTES (D)</b>	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles	4 860 728	4 673 284
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 235 960	5 892 388
	Concours bancaires courants	218	
	Emprunts et dettes financières diverses	122	122
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	53 331	
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 251 086	2 866 813
	Dettes fiscales et sociales	1 457 906	515 584
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	42 934	4 833	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	987 585	713 693
	<b>Total IV</b>	<b>13 889 870</b>	<b>14 666 717</b>
	Ecarts de conversion passif (V)	4 257	6 014
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>13 620 465</b>	<b>17 568 970</b>
	(1) Dont à moins d'un an	9 128 321	5 209 219

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	10 460		10 460	6 380	4 080	63.95
Production vendue de biens	1 716 342	4 281 960	5 998 302	6 501 398	-503 097	-7.74
Production vendue de services	976 442	1 313 882	2 290 324	918 390	1 371 934	149.38
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 703 244</b>	<b>5 595 842</b>	<b>8 299 086</b>	<b>7 426 168</b>	<b>872 917</b>	<b>11.75</b>
Production stockée			-1 018 880	-578 814	-440 066	-76.03
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			627 009	257 709	369 300	143.30
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			704 084	230 316	473 768	205.70
Autres produits			10 745	12 805	-2 060	-16.09
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>8 622 043</b>	<b>7 348 183</b>	<b>1 273 860</b>	<b>17.34</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			1 306 039	843 727	462 313	54.79
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			135 079	190 041	-54 962	-28.92
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-18 506	84 885	-103 391	-121.80
Autres achats et charges externes *			5 099 471	8 271 598	-3 172 126	-38.35
Impôts, taxes et versements assimilés			79 018	127 141	-48 123	-37.85
Salaires et traitements			2 417 542	2 525 598	-108 056	-4.28
Charges sociales			1 066 055	1 098 967	-32 912	-2.99
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			407 440	424 782	-17 342	-4.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			86 032		86 032	
Dotations aux provisions			8 800	-15 111	23 911	158.24
Autres charges			38 158	37 772	386	1.02
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>10 625 129</b>	<b>13 589 400</b>	<b>-2 964 271</b>	<b>-21.81</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>-2 003 086</b>	<b>-6 241 217</b>	<b>4 238 131</b>	<b>67.91</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

\* Proportion de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	119 679		136 152	-16 473 -12.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			4 928	-4 928 -100.00
Différences positives de change	15 237		2 764	12 472 451.17
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>134 915</b>		<b>143 844</b>	<b>-8 929 -6.21</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	589 774		11 022 247	-10 432 473 -94.65
Intérêts et charges assimilées (4)	276 242		236 559	39 683 16.78
Différences négatives de change	35 775		64	35 712 NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>901 792</b>		<b>11 258 870</b>	<b>-10 357 078 -91.99</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>-766 877</b>		<b>-11 115 026</b>	<b>10 348 149 93.10</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-2 769 963</b>		<b>-17 356 243</b>	<b>14 586 280 84.04</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 154		77 648	-17 494 -22.53
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000			10 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	244 496		78 500	165 996 211.46
<b>Total VII</b>	<b>314 650</b>		<b>156 148</b>	<b>158 502 101.51</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94 988		46 992	47 996 102.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	164 569			164 569
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			157 668	-157 668 -100.00
<b>Total VIII</b>	<b>259 557</b>		<b>204 660</b>	<b>54 897 26.82</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>55 093</b>		<b>-48 513</b>	<b>103 605 213.56</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-850 343		-1 551 757	701 414 45.20
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>9 071 608</b>		<b>7 648 175</b>	<b>1 423 433 18.61</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>10 936 135</b>		<b>23 501 173</b>	<b>-12 565 038 -53.47</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>-1 864 527</b>		<b>-15 852 998</b>	<b>13 988 471 88.24</b>

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

\* Y compris Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 512

11 739

105 383

104 786

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition des comptes annuels établis au 31 décembre 2020, avec :

- un total bilan de 13 620 465 euros
- un chiffre d'affaires de 8 299 086 euros
- un résultat net de - 1 864 527 euros.

Le présent exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Les chiffres comparatifs présentés dans la colonne " Exercice N-1 " prennent pour référence les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 d'une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des présents comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables prévues par :

- les articles L 123-12 et L 123-28-2 du Code de Commerce,
- les articles R 123-172 et D 123-208-1 du Code de Commerce,
- le Plan Comptable Général constitué par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **Permanence des méthodes**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes annuels établis au 31 décembre 2020 sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Concernant l'application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-06, il convient de préciser que :

- Les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles méthodes prescrites.

En particulier, il n'a pas été identifié d'immobilisations pour lesquelles la durée d'usage et la durée d'utilisation seraient significativement différentes.

En conséquence aucun retraitement particulier n'a été mis en oeuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, l'amortissement linéaire étant considéré comme l'amortissement économique de la société.

Les durées d'amortissement les plus souvent utilisées sont les suivantes :

- Frais de recherche et développement : 2 ans
- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- Installations générales : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Ils sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent. L'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du "premier entré-premier sorti".

Des dépréciations des stocks sont constituées en vue de tenir compte de la différence entre leur valeur probable et celle ressortant des méthodes décrites ci-avant.

### Créances

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provision pour indemnités de départ en retraite

Une provision pour indemnités de départ en retraite est calculée conformément aux dispositions prévues par la convention collective.

Le terme " régimes à prestations définies " désigne les régimes français de retraite tels que définis par la loi et la convention collective, dans le cadre desquels le Groupe s'engage à garantir un certain montant ou niveau de prestations défini par contrat. L'obligation découlant de ces régimes est financée et évaluée de façon actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à mesurer l'obligation au moyen d'une projection du salaire en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, selon les termes de la convention collective, des accords d'entreprise et de la législation applicable.

Des hypothèses actuarielles permettent de déterminer les obligations au titre de ces prestations. Le montant des paiements futurs est déterminé en fonction d'hypothèses démographiques et financières telles que le taux de mortalité, la rotation du personnel, les augmentations de salaires et l'âge de la retraite, puis ramenés à leur valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé correspond au rendement à la date de clôture des obligations notées AA et dont la date d'échéance est proche des paiements attendus au titre des obligations du Groupe.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies qui comprennent les gains et pertes actuariels sont comptabilisées immédiatement dans l'état des autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine les charges d'intérêt nettes liées au passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant au passif net au titre des prestations définies le taux d'actualisation utilisé au début de l'exercice pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies. Ce calcul prend en compte toute variation du passif net au titre des prestations définies résultant du paiement de cotisations et du règlement de prestations au cours de la période.

La provision pour retraite figurant au passif du bilan au 31 décembre 2020 correspond à l'engagement total de 114 963 euros évalué sur la base des modalités suivantes :

- . Table de mortalité publiée par l'INSEE 2016-2018,
- . Taux de rotation du personnel par tranche d'âge estimés,
- . Méthode de calcul prospective,
- . Taux de revalorisation moyen des salariés de 2,00 % par an,
- . Taux de charges sociales patronales : 44,50 %
- . Taux d'actualisation retenu : Courbe Eur Composite (AA) Bloomberg 2020-12-31

### Crédit d'impôt recherche

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Conformément aux dispositions comptables et notamment la délibération de l'ANC du 5 novembre 2010, la société Enensys a pris l'option de comptabiliser le crédit d'impôt recherche depuis 2010 en diminution de l'impôt société à compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2010. Pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2020, le crédit d'impôt recherche est d'un montant de 850 343 €.

### **Informations générales complémentaires**

#### **Nature et montant des modifications affectant les estimations ayant été utilisées au cours de l'exercice ou de l'exercice précédent**

Les estimations ayant été utilisées au cours de l'exercice ou de l'exercice précédent n'ont pas subi de modifications susceptibles d'entraîner un impact significatif sur l'exercice clos au 31 décembre 2020.

#### **Incidence des changements affectant le périmètre d'activités de l'entreprise**

Aucun changement de périmètre n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

#### **Evénements significatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

L'épidémie Covid-19 est survenue en début d'année 2020.

Les comptes au 31/12/2020 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité.

Toutefois, l'épidémie de Covid-19 et les mesures de confinement décidées par le Gouvernement à compter du 17 mars 2020 ont fortement impacté l'environnement économique général. Dans ce contexte, la société a mis en œuvre les diverses mesures mises à disposition par le Gouvernement sur le plan réglementaire et financier (Activité partielle, moratoires avec les banquiers, sollicitation de PGE non obtenu à la clôture) afin de poursuivre son activité et assurer sa pérennité financière, sans exclure d'autres réductions de charges en fonction de l'évolution de la situation.

La direction de l'entité n'est cependant pas en mesure d'apprécier de manière fiable, à la date d'arrêté de la présente situation comptable intermédiaire, l'impact que pourrait avoir la crise du " Covid-19 " et la crise économique qui s'en est suivie sur sa propre activité et ses résultats futurs.

Le Groupe a pris des mesures au début de l'exercice 2020 visant à alléger la structure de coût à la fin du 1er trimestre tout en assurant le déploiement d'une gamme de solutions compétitives sur tous ses marchés.

Dans le cadre du contexte sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la Direction prend toutes les dispositions afin de répondre aux Directives des Autorités Françaises, afin de protéger la santé des collaborateurs et assurer la continuité d'exploitation des opérations critiques. Les principales mesures adoptées par le Groupe concernent le recours au télétravail et au chômage partiel pour les postes ne pouvant pas avoir recours au télétravail. Au cours de l'exercice, le nombre de personnes en réduction partielle correspond à 27 indemnités qui ont été reçues pour un montant total de 71 986 euros. Une évaluation de la situation est réalisée régulièrement par la Direction, afin

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

d'adapter l'ensemble de ces mesures à son évolution.

Les comptes annuels sont présentés selon le principe de la continuité d'exploitation en tenant compte des éléments suivants :

- le Tribunal de Commerce de Rennes, par jugement en date du 04/11/2020, a ouvert une procédure de sauvegarde avec une fin de période d'observation fixée au 04/05/2021. Une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 4 novembre 2020 pour la filiale ENENSYS TeamCast avec une période d'observation fixée au 04/05/2021. Une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 5 novembre 2020 pour la filiale Eexpway avec une période d'observation fixée au 05/05/2021.

- la société ENENSYS Technologies a engagé des mesures d'économies et s'est réorganisée courant 2019 et 2020.

- dans le cadre de la procédure collective, les dettes existantes au 04/11/2020 ont été isolées dans en fonction de leur nature dans des comptes de dettes "passif".

### **Point sur la continuité d'exploitation**

Les conséquences du Covid-19 et de la crise économique qui s'en est suivie sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.

Les projections sont difficiles aujourd'hui à établir, compte tenu des incertitudes liées à la durée de la crise, et des restrictions associées, ainsi qu'à la vigueur de la reprise, dans un marché qui ne pourra s'affranchir longtemps de ces investissements stratégiques.

Le groupe est donc placé face une incertitude du maintien de l'équilibre de la trésorerie et donc de la continuité d'exploitation qui dépend essentiellement du niveau de facturations et de la vigueur de la reprise du marché dans les prochains mois, les économies programmées étant aujourd'hui réalisées.

Cependant, si l'épidémie et la crise économique qui s'en est suivie continuait à se développer, des risques significatifs sur l'activité, les revenus et la trésorerie pourraient se matérialiser.

### **Changements ayant affecté les engagements depuis la date de clôture des derniers comptes de l'exercice**

Les engagements contractés par la société antérieurement au 31 décembre 2020 n'ont pas subi de changements de nature à affecter l'exercice clos au 31 décembre 2020.

### **Emission, rachats et remboursements de titre d'emprunt et de capitaux propres**

Une réduction de capital social a été réalisée en date du 16 juillet 2020 à hauteur de 45 906 euros par suppression de 183 623 actions ordinaires d'une valeur de 0,25 euro chacunes par imputation de créance. Il en ressort une réduction de capital de 45 906

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

euros et réduction de la prime d'émission de 1 186 166 euros.

A l'issue de ces opérations, le capital social est porté de 1 623 352 € à 1 577 446 € et réparti en 6 309 784 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune. Il en ressort une prime d'émission à hauteur de 4 536 937 euros.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>1 230 760</b>		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	793 625		
Installations générales agencements aménagements divers	1 781 130		997
Matériel de transport	19 692		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	637 554		6 973
<b>TOTAL</b>	<b>3 232 001</b>		<b>7 970</b>
<b>Autres participations</b>	<b>8 885 468</b>		<b>46 775</b>
Autres titres immobilisés	993 883		2 172
Prêts, autres immobilisations financières	648 332		43 699
<b>TOTAL</b>	<b>10 527 683</b>		<b>92 646</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 990 443</b>		<b>100 616</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>			<b>1 230 760</b>	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			793 625	
Installations générales agencements aménagements divers		314 437	1 467 689	
Matériel de transport		14 000	5 692	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			644 527	
<b>TOTAL</b>		<b>328 437</b>	<b>2 911 534</b>	
<b>Autres participations</b>			<b>8 932 243</b>	
Autres titres immobilisés			996 055	
Prêts, autres immobilisations financières		116 314	575 718	
<b>TOTAL</b>		<b>116 314</b>	<b>10 504 015</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>444 751</b>	<b>14 646 308</b>	

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	590 889	164 405		755 294
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	742 981	28 166		771 147
Installations générales agencements aménagements divers	175 195	138 925	157 413	156 707
Matériel de transport	8 146	2 343	6 455	4 034
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	532 249	73 601		605 850
<b>TOTAL</b>	<b>1 458 571</b>	<b>243 035</b>	<b>163 868</b>	<b>1 537 738</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 049 460</b>	<b>407 440</b>	<b>163 868</b>	<b>2 293 032</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles <b>TOTAL</b>	164 405				
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 166				
Instal.générales agenc.aménag.divers	138 925				
Matériel de transport	2 343				
Matériel de bureau informatique mobilier	73 601				
<b>TOTAL</b>	<b>243 035</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>407 440</b>				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	122 363		122 363		
Pertes de change	2 673	40 261			42 934
Pensions et obligations similaires	106 163	8 800	-0		114 963
<b>TOTAL</b>	<b>231 199</b>	<b>49 061</b>	<b>122 363</b>		<b>157 897</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles	157 668		157 668		
Sur titres de participation	3 412 152	500 000			3 912 152
Sur autres immobilisations financières	5 008 630	49 513			5 058 144
Sur stocks et en cours	692 370	22 516	691 744	-1	23 143
Sur comptes clients	131 231	63 516			194 746
Autres provisions pour dépréciation	2 718 059				2 718 059
<b>TOTAL</b>	<b>12 120 109</b>	<b>635 545</b>	<b>849 412</b>	<b>-1</b>	<b>11 906 243</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 351 308</b>	<b>684 606</b>	<b>971 775</b>	<b>-1</b>	<b>12 064 140</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles		94 833 589 774	691 744 280 031		

Le montant figurant dans la colonne " Augmentation Dotations " à la ligne " titres de participation " correspond à la dépréciation partielle des titres Enensys Teamcast. Cette dépréciation a été constatée sur la base de la situation à fin décembre 2020 et de l'actualisation des perspectives de rentabilité de l'activité.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 720 085		4 720 085
Autres immobilisations financières	575 718	-0	575 718
Clients douteux ou litigieux	711 323	711 323	
Autres créances clients	2 720 599	2 720 599	
Personnel et comptes rattachés	862	862	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 672	18 672	
Impôts sur les bénéficies	774 703	774 703	
Taxe sur la valeur ajoutée	397 647	397 647	
Groupe et associés	4 958 285	4 958 285	
Débiteurs divers	185 766	185 766	
Charges constatées d'avance	80 867	80 867	
<b>TOTAL</b>	<b>15 144 528</b>	<b>9 848 725</b>	<b>5 295 803</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	4 860 728	4 860 728		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	218	218		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 235 960	710 605	4 170 042	355 313
Fournisseurs et comptes rattachés	1 251 086	1 251 086		
Personnel et comptes rattachés	294 438	294 438		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	896 234	896 234		
Taxe sur la valeur ajoutée	166 417	166 417		
Autres impôts taxes et assimilés	100 216	100 216		
Groupe et associés	724	724		
Autres dettes	42 934	42 934		
Produits constatés d'avance	987 585	751 391	236 194	
<b>TOTAL</b>	<b>13 836 539</b>	<b>9 074 990</b>	<b>4 406 236</b>	<b>355 313</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	676 074			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	724			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0.2500	6 493 407		183 623	6 309 784
Actions droit vote double					

Une réduction de capital social a été réalisée en date du 16 juillet 2020 à hauteur de 45 906 euros par suppression de 183 623 actions ordinaires d'une valeur de 0,25 euro chacune par imputation de créance. Il en ressort une réduction de capital de 45 906 euros et réduction de la prime d'émission de 1 186 166 euros.

A l'issue de ces opérations, le capital social est porté de 1 623 352 € à 1 577 446 € et réparti en 6 309 784 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune. Il en ressort une prime d'émission à hauteur de 4 536 937 euros.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	75 000			75 000	
Total	75 000			75 000	

La SA Enensys Technologies a acquis et exploite un fonds commercial de solutions de surveillance de la qualité audio/vidéo à Cesson Sévigné.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2020 sur la base de l'activité générée par ces solutions.

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Autres immobilisations incorporelles	730 000	20.00

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Variation détaillée des stocks et des en-cours**

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
<b>Approvisionnements</b>				
- Matières premières	32 960	14 454	18 506	
<b>Total I</b>	32 960	14 454	18 506	
<b>Production</b>				
- Produits finis	137 478	550 854		413 376
<b>Total II</b>	137 478	550 854		413 376
<b>Production en cours</b>				
- Produits	1 544 884	2 150 388		605 504
<b>Total III</b>	1 544 884	2 150 388		605 504
<b>Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)</b>				1 018 880

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	46 775
Créances clients et comptes rattachés	64 380
Autres créances	186 628
Disponibilités	2 391
<b>Total</b>	<b>300 174</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 864
Dettes fiscales et sociales	474 560
<b>Total</b>	<b>688 424</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	80 867
<b>Total</b>	<b>80 867</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	987 585
<b>Total</b>	<b>987 585</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	42 933		42 933	4 257
Total	42 933		42 933	4 257

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	2 703 243
Chiffre d'affaires Union Européenne	1 893 829
Chiffre d'affaires hors Union Européenne	3 702 013
Total	8 299 085

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	39
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	1
Total	41

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-2 769 963	
Résultat exceptionnel (hors participation)	55 093	
Résultat comptable (hors participation)	-1 864 527	

Aucune charge d'impôt sur les bénéfices n'est due au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et compte tenu de déficits fiscaux existants.

Le crédit d'impôt recherche 2020 est d'un montant total de 850 343 €.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 145 830 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 113 830 euros, correspondant à l'ensemble des honoraires relatifs au contrôle des comptes au 31/12/2020 de ENENSYS Technologies, ENENSYS TeamCast et EEXPWAY;
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes : 32 000 euros. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la certification des comptes sociaux et consolidés de la société ENENSYS Technologies clos au 31 décembre 2020. Il s'agit du montant des contrôles des comptes pour les comptes intermédiaires au 30 juin 2020.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

#### **Engagements donnés**

##### **- Nantissement compte à terme**

- Nantissement de comptes à terme en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 241 814 euros.

- Nantissement de comptes à terme à hauteur de 200 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 541 243 euros.

##### **- Nantissement compte de titres financiers**

- Nantissement de titres financiers à hauteur de 165 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 196 279 euros.

- Nantissement d'un compte bancaire en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 158 942 euros.

- Nantissement de titres financiers à hauteur de 375 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 846 180 euros.

#### **Engagements reçus**

##### **- Garantie du Fonds Européen d'Investissement**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 315 715 euros.
- Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 423 524 euros.
- Garantie du Fonds Européen d'Investissement en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 814 514 euros.
- Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 494 401 euros.
- Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 80% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2020, intérêts courus compris, s'élève à 802 507 euros.

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				31 577	31 577
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				27 781	27 781
- exercice				5 512	5 512
<b>Total</b>				<b>33 293</b>	<b>33 293</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- S.A.S ENENSYS TEAMCAST - 4A rue des Buttes - 35510 CESSON SEVIGNE - Dernier bilan clos 31/12/2020	78 252	100.00	-1 251 117
- SA ENENSYS EXPWAY - 15 rue cognacq jay - 75007 PARIS - Dernier bilan clos 31/12/2020	-11 359 277	100	-2 080 413
- ENENSYS TECHNOLOGIES PTY LIMITED - 9 Monday close midrand 1682 - Afrique du Sud - Dernier bilan clos 31/12/2020	2 496	100	2 627
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			



**4A Rue des buttes  
35510 Cesson-Sévigné**

**Tel: +33 (0)1 70 72 51 70  
Fax: +33 (0)2 99 36 03 84**

[enensys.com](http://enensys.com)